INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°30 | septembre 2015

Accents sur...

sommaire

3 LE MOT DU MAIRE

4 - 7 L'ESSENTIEL DES CONSEILS

9 LES TRAVAUX PUBLICS

10 - 11 LES FINANCES

12 - 17 ENFANCE ET JEUNESSE

18 - 19 COMITÉ SOCIO CULTUREL

20 - 29 BRÈVES

30 - 31 MANIFESTATIONS LOCALES

32 - 33 AÎNÉS

34 INFOS PRATIQUES

35 - 39 ASSOCIATIONS SPORTIVES

40 AGENDA DES MANIFESTATIONS

PEFC

Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Martine Garnier
Comité de rédaction :
Mmes Marchand, Kasprzyk
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations, Jean Alain Garnier
Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

TAG
MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

facebook J'aime

COMMUNIQUE

En complément de notre site (www.bouillargues.fr) qui vous permettait déjà d'être tenu au courant des activités de notre village, nous avons ouvert récemment une page Facebook pour vous permettre, après un simple clic, de suivre au jour le jour le programme des différentes manifestations municipales et associatives. À partir de votre page Facebook recherchez "commune de Bouillargues", mention "j'aime" et vous êtes abonné !

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 12h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

Retour vers le futur

L'été a été l'occasion de peaufiner les travaux de première importance pour la commune notamment côté Grand'Rue.
Les NAP se sont organisées…
Les traditions se maintiennent avec la fête votive et le festival Costière Attitude se pérennise.

Maurice Gaillard
Maire de Bouillargues

Chères Bouillarguaises, chers Bouillarguais,

Cet éditorial sera placé sous le signe de la rentrée et également l'occasion d'un bilan intermédiaire. Rentrée, effectivement, pour la plupart de nos concitoyens après des vacances bien méritées sous un soleil aux rayons caniculaires, et rentrée aussi pour nos écoliers et collégiens.
M. Perès a quitté l'école Marcel Pagnol pour la direction d'un plus grand établissement. Nous tenons à le remercier car il a toujours oeuvré en concertation avec la mairie pour le maintien d'une classe pourtant promise à la fermeture. Son successeur n'est autre que M. Esbrayat, bien connu et apprécié dans la commune et avec lequel des relations cordiales seront maintenues.
Dans le chapitre des écoles, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), prennent une place importante dans l'organisation de l'emploi du temps scolaire... Après une première année expérimentale (avec une surcharge communale de 150 000€), le conseil municipal a décidé (compte tenu du coût important de ces activités) de fixer un tarif pour les élèves y participant. Ce tarif sera bien entendu dégressif en fonction du nombre d'enfants par famille dans chaque école.

"Les travaux, indispensables, de la Grand'rue se déroulent selon le planning prévu et s'organisent de sorte à occasionner le moins de gêne possible..."

Le festival *Costière Attitude* nous a permis d'apprécier cette année, au pied de la mairie, les sonorités jazz du groupe *Hippocampus* accompagné par le chant des cigales. Ce fut un grand succès avec des artistes très accessibles. Ce festival se terminera avec **la quatrième édition du Salon du Livre** qui se tiendra à la Bergerie le dimanche 27 septembre prochain. Grands et petits seront les bienvenus.
Comme chaque année, à cheval sur juillet et août, **la fête votive** (d'une bonne tenue) a été l'occasion de rencontres, de convivialité, de spectacles taurins... Nos traditions ont été mises à l'honneur pour le plus grand plaisir des familles fort présentes cette année.
Les travaux indispensables de la Grand'rue se déroulent selon le planning prévu et s'organisent de sorte à occasionner le moins de gêne possible. À l'issue, et après la mise en place aux normes des trottoirs, nous proposerons aux riverains la réhabilitation des façades pour rendre Bouillargues plus accueillante encore...
Avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite une bonne rentrée.

L'ESSENTIEL

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 29 AVRIL 2015

APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

CAO : ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du renouvellement de son marché de gestion, maintenance et rénovation de l'éclairage public, la commune a lancé une consultation des entreprises.

Après étude et concertation le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise SPIE - Agence Méditerranée, pour un montant de 462 733 000€.

COMPTES 2014 COMMUNE

➽ Approbation du compte administratif 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Approbation du compte de gestion 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Affectation du résultat 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

COMPTES 2014 MAPAD

➽ Approbation du compte administratif 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Approbation du compte de gestion 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Affectation du résultat 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

COMPTES 2014 CAVEAUX

➽ Approbation du compte administratif 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Approbation du compte de gestion 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

➽ Affectation du résultat 2014

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte).

URBANISME

➽ Acquisition d'une parcelle de terrain

Dans le cadre de son projet de complexe sportif, la commune doit procéder à l'acquisition des terrains situés dans l'emprise du futur projet. Une parcelle cadastrée section ZM n° 107 située sur l'emprise de la future zone sportive est à vendre. La commune s'est portée acquéreur dd'une parcelle dont France Domaine a fixé la valeur à 320 000€.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Convention multi-sites avec l'Etablisement Public Foncier

L'EPF puisse assurera un droit de préemption urbain sur toutes les zones urbanisées ou à urbaniser en lieu et place de la commune.

En effet, comme présenté lors du dernier conseil, la commune s'est vu retirer son droit de préemption urbain en raison d'un constat de carence en logements sociaux sur la période 2011/2013.

La présente convention concerne la recherche de terrain et la réalisation des opérations. Sa durée est de 6 ans.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Dénomination d'une voie

La voie qui relie la RD 6113 au chemin du Pont des Isles (station d'épuration), sera dorénavant nommé chemin du Mas de Coulon.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Vente d'une parcelle des VRD du lotissement Les Jardins de la Fontaine

Un espace public situé rue des Rossignols, dans le lotissement des Jardins de la Fontaine, totalement inutilisable de par son enclavement est sollicité par deux riverains qui souhaiteraient l'acquérir afin d'étendre leur jardin potager.

Chacune des parties étant d'accord, il est possible aujourd'hui de concrétiser la vente de cet espace.

Sans observation, ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT FONCIER

➽ Exercice du droit de préemption urbain

Lors de sa séance du 12 juin 2014, le conseil municipal a approuvé le principe de la création

d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) dans le secteur de Bonice afin de lutter contre la spéculation financière engendrée par le projet de classement en zone à urbaniser de secteurs actuellement agricoles, et de constituer ainsi une réserve foncière propice à une opération d'aménagement d'ensemble.

Conformément aux vœux du conseil municipal, le Préfet du Gard a créé cette ZAD le 19 septembre 2014 sur le secteur proposé par la municipalité, octroyant automatiquement un droit de préemption sur les transactions immobilières qui pourraient se réaliser au bénéfice de la commune.

Afin d'éviter tout dérapage financier susceptible de compromettre un aménagement d'ensemble cohérent et favorisant la mixité sociale dans la future opération de ZAC, la commune souhaite dès à présent acquérir ces parcelles en cohérence avec les objectifs du projet de convention de mandat d'acquisition foncière à conclure avec la SPL AGATE.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Convention de mandat d'acquisitions foncières dans la ZAD de Bonice

Le décembre 2011, le conseil municipal avait décidé d'adhérer à la Société Publique Locale AGATE. Il s'agit d'une nouvelle forme de société anonyme, créée par la loi du 28 mai 2010, permettant aux collectivités adhérentes de lui confier des opérations sans mise en concurrence préalable, ce qui représente un gain de temps et d'argent non négligeable. La SPL dispose de toutes les compétences pour assister la commune dans la phase délicate de négociations et d'acquisitions foncières. Sa mission consistera à identifier les parcelles à acquérir, demander les évaluations auprès de France Domaines, prendre contact auprès des propriétaires, assurer les négociations et suivre les dossiers auprès des notaires. La durée de la mission a été estimée à 24 mois à compter de la signature de la convention.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (M. Richard - Mmes Roman et Lafitte).

Délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de proximité

La commune a décidé de se mobiliser pour préserver la pérennité du petit commerce.

Il a donc été décidé d'évaluer l'opportunité de mettre en place un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial comme le permet le code de l'urbanisme.

Un périmètre d'action prioritaire a ainsi été délimité dans le centre-ville en vue de la sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

Concrètement, chaque aliénation à titre onéreux d'un fonds artisanal, d'un fonds de commerce, de baux commerciaux et de terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial d'une surface de vente de 300 à 1000 m², devra être précédée, à peine de nullité (délai de prescription de cinq ans), d'une déclaration préalable en mairie. La commune disposera alors de deux mois pour exercer son droit de préemption. Dans cette hypothèse, elle devra, dans un délai de deux ans à compter de la prise d'effet de l'aliénation à titre onéreux, rétrocéder le fonds artisanal, le fonds de commerce, le bail commercial ou le terrain à une entreprise immatriculée au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, en vue d'une exploitation destinée à préserver la diversité et à promouvoir le développement de l'activité commerciale et artisanale.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

Tarif des nouvelles activités péri-scolaires

La commune a mis en place l'organisation des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Une convention a été signée avec la Ligue de l'Enseignement pour la gestion des NAP à l'école élémentaire Marcel Pagnol.

S'agissant de l'école maternelle Madeleine Bres, l'organisation des NAP est assurée en interne par le personnel municipal.

Ces activités ont été dispensées gratuitement durant toute l'année scolaire. Toutefois, compte tenu de la charge financière induite par le contrat avec la Ligue de l'Enseignement d'une part et par le contrat signé avec la société de nettoyage d'autre part, il avait rapidement été envisagé de demander une participation aux familles.

A compter de la rentrée 2015, ces nouvelles activités seront donc payantes. Il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs horaires selon les modalités ci-dessous :

- à l'école maternelle 1€ pour chacun des 3 premiers enfants, gratuit à partir du 4e enfant.
- à l'école primaire 1,20€ au 1er enfant, 1€ pour le 2e enfant, 0,80€ pour le 3e enfant, gratuit à partir du 4e enfant.

Les tarifs des NAP sont adoptés avec 3 contre (MM. Gervais-Sorriaux et Mme Fabre) et une abstention (M. Richard).

Modification du PEDT

La commune a d'ores et déjà travaillé sur la modification du projet éducatif de territoire qu'elle avait établi pour la rentrée 2014. Ce document fera l'objet d'une étude en commission des affaires scolaires.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (MM. Gervais-Sorriaux et Mme Fabre)

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs

Un adjoint administratif de 1ère classe remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe. Cet agent donnant entièrement satisfaction, il est proposé de créer le poste correspondant.

Parallèlement, un agent a été recruté par voie de détachement de la fonction publique d'Etat afin de pourvoir au poste de gestion administrative des ressources humaines laissé

vacant suite au départ à la retraite de la personne en poste. Après un an de détachement, cet agent doit être intégré dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs de 1ère classe.
Aussi, le grade d'adjoint administratif de 1ère classe laissé vacant est maintenu afin d'y nommer ce nouvel agent.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CULTURE

Partenariat culturel avec la CANIM

Nîmes métropole interviendra dans le règlement :
- Des factures et des cachets des prestataires
- Des frais de droits d'auteurs (SACEM, SPRE …)
- Des trophées et médailles.

Les communes prendront à leur charge :
- L'ensemble des frais de restauration (sauf si le règlement de la manifestation précise le contraire)
- Les assurances nécessaires
- La sécurité des manifestations.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Traditions régionales

Nîmes Métropole souhaite participer au maintien et à la valorisation des cultures et traditions régionales. Elle entend relier, coordonner, promouvoir et diffuser des activités traditionnelles et apporter son soutien aux actions et initiatives de valorisation des cultures locales, de maintien des traditions, de la langue régionale et des musiques traditionnelles, dans le but de renforcer son caractère identitaire et symbolique :
- Concours d'abrivados
- Graines de Razeteurs
- Spectacles équestres

Le projet de convention est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DE LA DÉMARCHE D'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ

Déjà en 2014, Bouillargues avait réalisé un diagnostic d'accessibilité et un plan d'aménagement de la voirie. Récemment, les services ont retravaillé sur l'agenda, il convient de soumettre ce dossier à l'avis du conseil municipal avant de le déposer en Préfecture.
Ce point d'ordre du jour est adopté avec une abstention (M. Gervais).

APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION CADRE SIGNÉE AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel de la commune www.bouillargues.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

✱ HORAIRES MAIRIE :
Tous les jours de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h (fermeture à 12h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service ressources humaines :
Tél. 04 66 20 67 39

✱ Service scolaire (inscriptions, dérogations, étude...):
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service C.C.A.S - Point emploi - Cyber base :
Tél. 04 66 20 69 75

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38/ 04 66 20 67 42

✱ Services techniques :
Tél. 04 66 57 61 74/04 66 20 67 37

✱ Eclairage public et entretien voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics - travaux :
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Tri sélectif/ordures ménagères (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54
Ramassage des ordures ménagères les lundi et vendredi matin. Ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes) le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable :
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0 811 900 500

✱ Conciliateur de justice :
Tél. 04 66 20 67 32

URBANISME : le casse-tête PLU, PPRI et autres en ZOOM sur Bouillargues

L'élaboration et la validation du PLU
Le conseil municipal a arrêté un projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui va être soumis pour avis aux personnes publiques associées et ensuite à la population par le biais d'une enquête publique. Ensuite seulement celui-ci pourra être approuvé par une nouvelle délibération du conseil municipal. Il s'agit de définir les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures... Il résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Les projections démographiques
Les études du PLU sur Bouillargues prévoient un apport de population de 600 habitants pour les zones citées de Bonice Nord et Les Aiguillons. En allant plus loin, le total estimé pour tout le village (disponibilités foncières, Bonice Nord et Sud, Les Aiguillons) s'élève à 1204 habitants supplémentaires. En y ajoutant les rénovations et division dans le village on peut estimer ce total à 1500 habitants sur 15 ans.

La cohabitation PPRI / PLU
Le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) constitue une servitude d'utilité publique (art.L.562-4 du code de l'environnement) élaborée par la Préfecture du Gard. Il est applicable sur le territoire de Bouillargues depuis le 4 avril 2014. Il s'impose au PLU et son élaboration est totalement déconnectée de la démarche d'approbation du PLU. La commune de Bouillargues n'a aucune compétence pour "valider" ou non un PPRI, elle doit uniquement se mettre en conformité avec lui.
Le PPRI résulte d'études géographique et hydrologique qui se sont appuyées sur une topographie très précise et dense issue de techniques d'acquisition par laser aéroporté. Ces études ont ainsi pu quantifier, modéliser et qualifier pour le Vistre ainsi que ses affluents les débits et crues de référence. Ces derniers ont été établis de manière statistique afin d'obtenir un aléa de référence d'occurrence centennale, conformément aux circulaires qui régissent l'élaboration des PPRI.

Les limites de zones du PPRI
Un plan de zonage réglementaire du PPRI (disponible sur le site internet de la commune) permet de vérifier les zones concernées.

PPRI / PLU et ZAC
Les études préalables à la création de la future ZAC comporteront un volet hydraulique.
Les documents constitutifs du PLU établissent les mesures envisagées pour prendre en compte le risque d'inondation.

Les biens situés dans la zone du PPRI
La mention inondation en cas de vente est une obligation légale permettant de prendre en compte les risques auxquels la population peut être exposée.
A noter que les habitations localisées en zone urbaine soumise à un aléa résiduel sont uniquement exposées à un risque d'inondation correspondant à un aléa faible, c'est-à-dire à une crue supérieure à la crue de référence. Ce classement ne compromet en rien l'urbanisation résidentielle (zone bleue).

PPRI et classement en zone inondable
Il a impacté des parcelles communales sur lesquelles la municipalité envisageait de nouveaux aménagements et malgré les observations de la commune à ce sujet, la Préfecture n'a pas jugé opportun de modifier le zonage au regard des risques identifiés. Néanmoins le conseil municipal a donné un avis favorable voté à l'unanimité lors de sa session du 23 juillet 2013.

AVIS À LA POPULATION
Procédure concertation PPRI
Il ne relève pas d'une compétence communale.
En 2013 des représentants de la DDTM sont venus expliquer le contenu du document lors d'une réunion publique.
Une enquête publique s'est ensuite tenue du 9 septembre au 10 octobre 2013 en mairie de Bouillargues.
Le conseil municipal et Monsieur le Maire en son nom propre ont émis des réserves sur ce projet de PPRI. Néanmoins la commission d'enquête a émis un avis favorable au projet reconnaissant ainsi le bien-fondé et l'opportunité de la démarche.
Le site internet de la commune a constamment communiqué sur l'évolution de la procédure depuis plus de deux ans.

Procédure concertation PLU
Un affichage de la délibération de relance de concertation et de divers panneaux de présentation de la procédure de révision du POS a été effectué dans le hall de la mairie à partir de 2009.
Le magazine d'information municipale a régulièrement fait le point sur l'avancement de la procédure.
Une réunion publique de présentation du projet ouverte à tous le 17 septembre 2014. Les documents présentés lors de cette réunion ont été mis à disposition sur le site internet communal.

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Partenaire DolceVita de Gaz de France

QUALIBAT

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

RÉGLAGES, INSTALLATION, ÉCRAN PLAT, HOME CINÉMA...
23 ans d'expérience

Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31 à Bouillargues

Cours de guitare et de banjo américain

La musique sans solfège
avec un professionnel à Bouillargues !

Contact : Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31

L'Equinoxe

ARTISAN BOULANGER PATISSIER
Glacier-Chocolatier-Confiseur

L'Equinoxe - 9 rue des arènes - 30230 BOUILLARGUES
Tél. : 04 66 81 68 26 - lequinoxe-bouillargues@laposte.net

Patrick GRAVELAINE

Solaire
Plomberie / Zinguerie
Energies renouvelables
Rénovation salle de bains
Chauffage / Plancher chauffant

8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 29 86

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

Mr PETRIER David

SARL T.P.B

Location de Matériels de Travaux Publics et de Transport avec Chauffeurs
Tous Travaux de Terrassement et Démolition

Tel / Fax : 04 66 20 57 97
Port : 06 80 07 01 29

918 ch. du Bois des Rosiers
30129 MANDUEL

GENERALI
Solutions d'assurances

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

TRAVAUX à Bouillargues

Pas de relâche…

Profitant de la relative accalmie de l'été, l'entreprise Faurie chargée du renouvellement des réseaux humides (adduction d'eau, assainissement, eau pluviale) et l'entreprise ETETP à qui a été confié le remplacement des réseaux secs (électricité basse tension, téléphone, fibre optique, éclairage public), ont progressé à un rythme soutenu en dépit des conditions climatiques souvent éprouvantes.

Les travaux de la Grand'rue

Les phases du chantier

◗ La première phase du chantier, tronçon allant du carrefour de la rue de la Fontaine à la rue de la Pompe, s'est achevée comme prévu le 31 juillet afin de permettre le bon déroulement de la fête votive. Durant la première quinzaine du mois d'août, une conduite temporaire d'adduction d'eau a été installée en surface dans la Grand-Rue, desservant désormais les riverains et facilitant ainsi la dépose des anciennes installations.

◗ La deuxième phase a commencé le 17 août. Elle concerne le tronçon situé entre l'intersection de la rue de la Pompe et celle de la rue Michel et devrait se terminer à la mi-septembre. Il convient toutefois de noter que la rue de la Poste a été rouverte à la circulation dès le début du mois de septembre afin d'assurer d'une part une meilleure desserte des commerces et d'autre part une bonne fluidité du trafic lors de la rentrée scolaire. Au cours de cette période, la croix des missions a rejoint son nouvel emplacement sur la place Saint-Félix, où après restauration, elle sera ainsi mieux mise en valeur.

◗ La troisième phase des travaux se décomposera en trois tranches :

- De la rue Michel à l'ancien emplacement de la croix, jusqu'à la fin septembre;
- La place Saint-Félix proprement dite, jusqu'à la mi-octobre;
- De la place Saint-Félix au rond-point de la rue de la Cave coopérative (fin octobre).

Ainsi début novembre le renouvellement de l'ensemble des réseaux humides et secs devrait être terminé. Nous aborderons alors les travaux de réfection et d'aménagement de la voirie qui s'étaleront de début novembre à février sous la houlette de l'entreprise Eiffage. Des informations concernant leur déroulement seront données dans le prochain bulletin municipal.

Il est rappelé à tous que durant les travaux tous les commerces de la Grand-Rue restent ouverts et nous vous remercions de la fidélité que vous continuez de leur manifester. Nous remercions également les riverains qui, supportant quotidiennement les inévitables désagréments et nuisances engendrés par un tel chantier, font preuve de compréhension, de patience voire de bienveillance. Nous restons bien entendu à votre écoute afin de prendre en compte au plus vite, dans la mesure du possible, vos remarques et suggestions. A cet effet il est précisé que la base vie du chantier est installée dans la maison située au n°10 de la rue de la Fontaine. Une boîte à lettres vous permet si vous le souhaitez de déposer un message. En outre une réunion hebdomadaire de chantier rassemblant l'ensemble des parties prenantes se déroule chaque jeudi en début d'après-midi sur la zone de travail afin de faire un point de situation en présence du maître d'œuvre (cabinet d'études SERI).

Enfin il est possible de rencontrer l'élu responsable du chantier, François Dupuis (tél. 04 66 20 10 88), ou le technicien de la mairie chargé de son suivi, Jérôme Gaidan (Tél. 04 66 20 67 53), lors de leur visite quotidienne sur le chantier ou en mairie.

François Dupuis
Adjoint aux travaux et marchés publics

Roger Séguéla,
1er adjoint
Administration générale et finances

TENDANCES

Le point sur les finances locales avec l'évolution des conséquences des décisions de l'État sur les finances communales

Il y a un an, nous alertions les Bouillarguais sur le surcoût entraîné par les décisions de l'État sur le budget communal, soit une perte de 304 854€.

Comment ces chiffres ont-ils évolué en 2015 ?

1. **La Réforme des rythmes scolaires :** La facturation des heures aux bénéficiaires permet une réduction de la facture de 147 558€ à 92 408€, soit une économie de 55 150€. Les deux tiers du coût restent à la charge du contribuable.
Pour financer la totalité des NAP, il aurait fallu en tripler le coût.
2. **La réduction de la DSF** (Dotation Spéciale de Fonctionnement) : Elle a été portée de 85 386€ à près de 107 000€, soit une perte supplémentaire de 21 614€.
3. **La pénalité sur le retard en matière de logements sociaux** : Elle est toujours de 55 510€.
4. **La suppression de l'instruction des permis de construire par la DDTM:** Son coût est récurrent et d'un montant de 15 000€.

Conséquence : La charge supplémentaire totale pour la commune passe de 304 854€ à (92 408 + 107 000 + 55 510 + 15 000) = 269 928€

Conclusion : Malgré la facturation des rythmes scolaires, la charge supplémentaire pour les contribuables bouillarguais reste d'un montant élevé proche de 270 000€.

ANALYSE

Les mesures de compensation

Il eût été facile d'augmenter les impôts (soit + 9% sur les taxes locales) pour compenser les conséquences de ces actions étatiques. Mais nous nous sommes engagés et tenons notre promesse, à maintenir autofinancement et investissements au niveau de nos engagements.
Nous continuons à appliquer les mesures préconisées par le président de la Cour des comptes, Didier Migaud (voir le Bouïarguié n° 26 - octobre 2014 page 11), en poursuivant l'amélioration constante des frais généraux.
Une nouvelle opération a été décidée et mise en œuvre : la renégociation des contrats avec les fournisseurs.
Un vaste chantier a été entrepris et tous les contrats fournisseurs ont été renégociés ou sont en voie de l'être.
Et les résultats sont probants : soit le coût du marché baisse, soit les prestations augmentent à coût égal, soit les effets se cumulent.
Un premier bilan sur 6 contrats * permet de dégager une première vague d'économies d'un montant supérieur à 70 000€ annuellement.
Conclusion : C'est cette pression constante sur les charges, qui nous permet de maintenir le montant de l'investissement à un niveau élevé, sans augmenter les impôts, voire même en les diminuant, comme nous l'avons fait en 2015 (-1% sur les taxes locales : taxe foncière et taxe d'habitation). Vous pouvez le constater sur les avis d'impositions qui arrivent dans vos boîtes aux lettres.

***Contrats renégociés : Bulletin municipal / Marché à Bons de Commande-Voirie / Contrat de Performance Energétique (éclairage public) / Fourniture et livraison des repas en liaison froide / location et maintenance de matériel informatique / contrats Gaz Electricité.**

Santé financière de la commune

		Ratio montant en €/habitant	
		Commune	Département
Produits de Fonctionnement Réels	6 743 949	1 068	1 255
Charges de Fonctionnement Réelles	4 302 361	682	1 050
CAF Capacité d'Auto Financement Brute	2 441 588	387	174
Dépenses d'Equipement +Remboursement des Emprunts	2 573 444	408	352
Encours de la Dette au 31/12/2014	5 229 567	829	1 433
Fonds de Roulement	1 864 600	291	146

Grâce à la collaboration du dernier Trésorier Payeur Général de la Perception de Nîmes Métropole, M. Galtié, nous avons enfin pu obtenir la traditionnelle "analyse financière de la commune de Bouillargues", qui nous faisait défaut depuis 3 ans. Nous avons donc pu reprendre le versement de l'indemnité facultative au Percepteur (qui avait été suspendue pour non fourniture du service). Ci-dessus les principaux ratios de gestion dégagés par cette étude.

**CAF (Capacité d'Auto Financement Brute) : Il faut noter qu'elle est deux fois plus importante que la moyenne départementale*

Dette par habitant et emprunt de 1M€

Elle est parfaitement maîtrisée et sera ramenée à un peu plus de 700€ fin 2015, soit un endettement égal à 50 % de la moyenne de la strate démographique départementale.
Notre capacité d'emprunt reste donc particulièrement importante.
De ce fait, et pour bénéficier des bas taux actuels sur les marchés financiers, nous avons souscrit un emprunt de 1 million€ auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 2,04 % sur 15 ans, dont 90% pourront n'être levés qu'en 2016.

LA CRÈCHE

LE "NID" retrouve ses Oisillons

C'est reparti, la crèche démarre sa 12e année.

Après quatre semaines de fermeture en août, la crèche rouvre ses portes au public à partir du 1er septembre.
57 oisillons occuperont les 31 places d'accueil régulier. Si les petits nouveaux auront besoin de quelques jours d'adaptation, nul doute que les anciens retrouveront leurs marques rapidement.
La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, y compris pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Elle sera fermée du 24 décembre au lundi 4 janvier 2016 au matin.
Pour cette année 2015/2016, toutes les places d'accueil régulier sont pourvues. Seul de l'accueil occasionnel est encore possible. Pour y prétendre il faut venir sur place retirer un dossier d'inscription, muni des photocopies de l'extrait de naissance (ou du livret de famille) et du justificatif de domicile ainsi que du numéro CAF ou MSA.
Pour les familles qui n'ont pu avoir une place cette année et qui souhaiteraient maintenir leur demande d'accueil pour l'année 2016/2017, elles doivent (si cela n'a pas été déjà fait), impérativement demander le report. Il faut agir rapidement, sur place ou par mail, car c'est la date du tampon de report (ou du courrier électronique) qui fait foi pour l'ordre d'inscription sur la nouvelle liste d'attente.
Des demandes d'accueil arrivent toute l'année allongeant la liste d'attente.

Modalités d'inscription

Attention : Cette année, les familles qui auront déposé ou reporté un dossier d'inscription devront impérativement s'identifier et renouveler leur demande à deux reprises (fin février puis mi-avril) soit sur place, soit par mail afin de montrer qu'ils sont toujours en demande d'accueil et faire le suivi du dossier. La commission d'attribution des places statuera, comme chaque année, mi-mai.
Pour tout renseignement, appeler le 04 66 01 39 50

Sylvie Gas, la directrice

L'école Charles Péguy poursuit son ascension

Après une fin d'année scolaire en apothéose avec la fête de la Saint-Jean, l'école bénéficie depuis la rentrée d'une nouvelle classe

Après une fin d'année scolaire 2014-2015 sur les chapeaux de roue, avec une superbe fête de la Saint-Jean et la victoire du Challenge par les enfants de GS/CP, c'est avec une classe supplémentaire que la rentrée 2015 s'est passée à Charles Péguy. En effet, l'Éducation nationale et l'Enseignement catholique du Gard ont accordé une fois de plus leur confiance à l'équipe éducative de l'école privée bouillargaise, lui accordant l'ouverture d'une 8e classe. A cette occasion, l'équipe enseignante s'agrandit et accueille Virginie Belin.

Dès la 1ère quinzaine, une grande partie du planning de l'année est fixé. Sur le plan pédagogique bien sûr, où les projets de chaque classe et notamment ceux de la CLIS ont été posés. La désormais traditionnelle classe blanche a suscité presque autant d'intérêt que la découverte des 30 nouvelles tablettes. Offerte par l'APEL, l'école numérique complètera son parc informatique avec l'acquisition d'un 5e TBI pour la Toussaint.

L'association de parents d'élèves a d'ores et déjà programmé son loto le 7 novembre, sa soirée dansante le 2 avril 2016, ainsi que d'autres surprises…

Au-delà de toutes ces activités, l'objectif principal de cette année sera la recherche de partenaires afin de réaliser les importants travaux de rafraîchissement et mise aux normes d'accessibilité que Charles Péguy va subir très prochainement.

C'est la discrète équipe de l'OGEC qui s'attelle depuis plusieurs mois maintenant, à la sauvegarde de l'école centenaire. Partenariat commercial, défiscalisation ou simple geste du cœur, particulier ou professionnel, ancien élève ou anonyme, chacun pourra apporter sa contribution pour la rénovation de l'école Charles Péguy.

"C'est parce que nous scolarisons des enfants extraordinaires que nous ne sommes pas une école ordinaire. Tous les enfants comptent sur vous".

Pour tout renseignement et inscription : www.ecolecharlespeguy.fr

Sortie scolaire à Port Leucate…

47 élèves de CE2 de l'école Marcel Pagnol sont partis à la découverte de ce joli coin du littoral audois.

Mots d'enfants…

Walid

À Port Leucate, j'ai aimé les repas! Et aussi la pêche à pied!
À Port Leucate j'ai aimé l'herbier! Et la visite des tortues!
À Port Leucate j'ai aimé la boum, la visite du port.
Et la chasse au trésor…

Lisa

À Port Leucate, j'ai aimé : la roselière, la pêche à pied, toutes les veillées, la visite du chantier naval, la boum, la plage, le tournoi de pétanque , la chaîne alimentaire, l'herbier et quand Adeline chantait…
J'ai moins aimé la chasse au trésor…

Manon

Ce que j'ai aimé : les repas de midi et du soir, les veillées, les chambres. J'ai adoré le chantier naval, la pinède où on a vu des tortues… voir les méduses et des goélands…
Ce que j'ai moins aimé, c'est que la nuit le frigo faisait du bruit!

Clément

À Port Leucate j'ai aimé la pêche à pied, le foot sur la plage, la roselière, la chasse au trésor; la récolte et bien plus.
J'ai moins aimé la boum! Port Leucate c'est super! Le paysage, le port, le sable, les coquillages, l'étang, la mer, les châteaux de sable… C'est magnifique! À la pêche à pied nous avons pêché des crabes, des blennies, une anguille, des syngnathes qui sont les cousins de l'hippocampe … Enfin, c'était super!

Maelys

À Port Leucate, j'ai aimé quand on a fait de la peinture, les veillées, l'herbier, le carnet de bord et la chasse au trésor…
J'ai aimé quand Adeline chantait. J'ai moins aimé la pêche à pied et la visite du port.

Enzo

Ce que j'aimé : Quand je faisais rire Lou et Maissa en disant " Miel pops!", le matin quand on jouait à cache- cache, la cueillette des plantes, la pêche, la chasse au trésor, la cabane du pêcheur, le tournoi de pétanque parce qu'en plus on est allés en finale!
J'ai moins aimé quand les copains nous ont réveillés en criant le matin!

Vanessa

À Port Leucate, j'ai aimé la pêche à pied chez Dominique. On a pêché des méduses, des gobies.
À Port Leucate, j'ai aimé la chasse au trésor, le trésor c'était des bonbons ! Et plein d'autres choses…
À Port Leucate, j'ai aimé la boum, on a chanté, dansé, fait des chorégraphies…
À Port Leucate, j'ai aimé les histoires qu'on nous a racontées pendant les veillées…
À Port Leucate, j'ai tout aimé!

Marie

J'ai beaucoup aimé le soir quand on allait à la plage et que Manon se roulait dans le sable!
J'ai aimé les jeux proposés par Maelys et Lola, les veillées, la cueillette des plantes pour l'herbier…
J'ai bien aimé quand Yannick nous a raconté l'histoire du petit moulin et de la mer salée.
J'ai adoré la boum avec les danseurs et les petits déjeuners!
J'ai pas du tout aimé quand on s'est disputé avec les copines…

DANS LES ÉCOLES

Une très belle rentrée pour l'école Marcel Pagnol

La rentrée de l'école Marcel Pagnol s'est très bien passée sous un ciel assez menaçant.
Ce matin-là, quelque 350 enfants ont repris le chemin des apprentissages.
C'est Jean Luc Esbrayat, enseignant à Bouillargues depuis 1997, qui a pris cette année la fonction de directeur.
Monsieur le Maire ainsi que des adjoints et conseillers étaient présents.
Après un bref discours de présentation prononcé par le directeur, chaque enseignant a regagné sa classe avec les élèves et la matinée a pu démarrer...
Souhaitons la bienvenue à Carole Roumagnac et Céline Agnèse nouvellement nommées, ainsi qu'à Myriam Moulkhaloua et Valérie Bastard qui complètent les temps partiels.
Souhaitons à Monsieur Esbrayat beaucoup de bonheur dans son nouveau rôle au sein de l'école !

sarl GARAGE PRADE
AGENT PEUGEOT
Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules
Neufs & Occasions
DÉPANNAGE 7J/7J
RÈGLEMENT TOUTES ASSURANCES
e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 · Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Ets SANCHEZ
04 66 20 57 99
Planet-ménager
Electroménager - Image - Son
Vente
Installation
Dépannage
Alarme
TV Antenne
Réception Satellite
Nouveau Votre Cuisine
Devis
Etude
Conception
Pose
ETS-SANCHEZ@sfr.fr
www.planetmenager.com
12rue Michel 30230 Bouillargues

Institut cybelle
Soin du visage et du corps,
extensions de cils à cils, onglerie,
épilations, soins énergétiques
DE 8H30 À 19H DU LUNDI AU VENDREDI
12 rue des Alpilles - 30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 17 73 ou 06 12 36 81 84

RENAULT
GARAGE ARQUIZAN
Agent Renault
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Une nouvelle vie
pour vos meubles
de cuisine !
Rénovés par votre artisan
Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.
PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE
8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES
Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

C.E.E Depuis 1990
CONFORT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
David SEPHANE
AMÉLIORATION DE L'HABITAT
doubles vitrages magnétiques joints de calfeutrement
menuiserie aluminium- PVC- bois volets roulants et traditionnels
Portails stores moustiquaires
5 IMPASSE DES ABEILLES À BOUILLARGUES - TÉL. 06 32 20 90 77 - Email : ceefenetres@gmail.com

MJ CRÉATION
SALON DE COIFFURE
TÉL. 04 66 20 76 38
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils,
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

Pépinières
Tél 04 66 38 11 16
ARBORAMA
Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

CENTRE DE LOISIRS

L'ALSH

et ses multi activités

Pour ce second été dans les nouveaux locaux de l'Accueil de Loisirs du parc Blachère, nous avons accueilli 190 enfants en juillet et 150 enfants en août.

L'implantation de ces nouveaux locaux a permis également d'exploiter les différents sites de la commune d'où une plus grande diversité d'animations extérieures (plateaux sportifs, rallye, aquagliss, grands jeux avec les commerçants, etc.). Contrairement à l'an passé, nous avons eu un été très chaud et nous avons pu profiter des piscines et faire de nombreux jeux d'eau pour nous rafraîchir. Les différentes animations élaborées par l'équipe ont fait l'unanimité auprès des petits et des grands. Les enfants ont participé aux journées découvertes sportives où ils ont pu s'initier au rugby, canoë-kayak, escrime, roller, course d'orientation, volley, athlétisme, football américain, tir à l'arc. Chaque semaine les décors du centre se mettaient au diapason du thème hebdomadaire, ainsi les enfants ont pu voyager dans le monde de Disney, des explorateurs, du Far West, faire un safari et des jeux d'aventures. Nous nous sommes aussi promenés dans le passé de notre beau village grâce à des jeux de pistes, des photos anciennes, etc. Les enfants sont sortis à plusieurs reprises durant l'été : accrobranche, la Bambouseraie, Pirat'land, cinéma, Amazonia… Sans oublier les non moins mythiques spectacles de fin de mois.

Un grand merci aux enfants pour tout ce qu'ils apportent, aux parents pour leur confiance et aux élus pour leur soutien. Nous vous souhaitons, à tous, une très bonne rentrée scolaire.

L'équipe de l'ALSH

Inscriptions 2015-2016

Le centre aéré ouvre dès le 2 septembre à la journée ou demi-journée. Prévoir dans les cartables de vos enfants un vêtement de pluie. Les inscriptions pour les vacances de la Toussaint seront prises à compter du 21 septembre jusqu'au 9 octobre dans les locaux de l'accueil de loisirs : mardi et jeudi 9h à 12h/14h30 à 17h30, mercredi 9h à 17h.
Mme Thomas 06 76 97 48 53 direction.alsh@bouillargues.fr
Mme Salmeron 06 76 97 28 44 alsh@bouillargues.fr

ACCUEIL JEUNES

PRJ

Le Point Rencontre Jeunes et Acamp'Ados ont ouvert durant les deux mois d'été.
Durant ces huit semaines, le local du PRJ a ouvert ses portes 4 semaines (1 semaine en juillet et 3 semaines en août) et 3 camps de 5 jours ont été proposés par la structure Acamp'Ados : une semaine sportive à Méjannes le Clap, une semaine nature à Villefort et une semaine découverte à Saint Sernin sur Rance.
Les jeunes ont répondu favorablement puisque 2 séjours étaient complets et il restait 2 places au 3e.
Au programme beaucoup d'activités pas ou peu connues par les jeunes : spéléo, via ferrata, mais aussi voltige à cheval, paddle, randonnée, canoë, baignade, course d'orientation, VTT, veillée loup-garou, etc.
Environ 30 adolescents différents ont fréquenté le PRJ.
Différentes activités y ont été proposées durant 4 semaines.
Au local ce sont les jeunes qui sont auteurs et acteurs des activités. Au programme : tournoi de "FIFA", patinoire, laser game, tournoi de baby-foot, tournoi de ping-pong, ciné MacDo, jeux de société, baignades, tournoi de pétanque…
Dès la rentrée le PRJ qui accueille les jeunes âgés de 11 à 15 ans sera ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h30, l'inscription est de 15 euros à l'année, le dossier d'inscription est disponible au local des jeunes (PRJ), sur le site de la mairie ou au centre de loisirs.
Aladin et Marine vous y attendent.
Bonne rentrée à tous !

Comité Socio-Culturel

EXPOSITION

Exposition des ateliers

Elle a regroupé divers ateliers artistiques du CSC, dont celui de Léa Brepsant qui vous propose toute l'année l'enseignement des arts plastiques pour adultes et enfants dès 5 ans. L'acrylique, l'huile, les pastels, l'aquarelle, le modelage ou encore la décoration sur tous supports sont autant de savoir-faire qu'il est possible d'acquérir. Dès le premier âge les bases fondamentales sont proposées par le biais du dessin, la recherche graphique et la compréhension du jeu des couleurs. L'objectif premier est de favoriser l'expression de chacun à travers la création. A l'aide de diverses techniques, enfants et adultes peuvent à leur rythme, en fonction de leurs goûts et leurs envies, atteindre leurs objectifs.
Les cours ont lieu les lundi et mercredi au parc Blachère.
N'hésitez pas à venir essayer les cours avant de vous inscrire.
Pour tous renseignements,
contacter Léa Brepsant Tél. 06 68 32 80 55 ou email : lea.brepsant@gmail.com.
Les autres ateliers du comité étaient présents lors de cette expo : encadrement d'art, créations multiples par l'atelier libre du vendredi, peinture, couture, tricot, soie, étain, patchwork.
Les sections : chorale, théâtre des enfants et sévillane ont animé cette semaine très conviviale.

Contactez-nous
au 04 66 58 21 29
ou par email :
comite-socio-culturel@orange.fr

arts plastiques
peinture su soie
patchwork
encadrement
d'art
peintres
spontanés
atelier libre
couture/tricot

anglais
espagnol
remise à niveau
français

chorale
ciné-club
bibliothèque
cercle de lecture
théâtre pour enfants

COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE BOUILLARGUES

belote
tarot
bridge

pilates
gym
marche rapide
sévillane
danse
classique
hip hop/ jazz
yoga
salsa
zumba

Passage des compagnons d'Emmaüs

Récupération de gros objets. Pour les petits objets prière de les porter au local Emmaüs à Margueritttes.
4e mercredi du mois : 28 octobre et 25 novembre.
Reprise : le mercredi 27 septembre.
Toujours le matin. Prévenir d'avance le 06 81 19 52 41 ou le 04 66 20 29 44.

CINÉ CLUB

LE CINÉ-CLUB
Jacques de Baroncelli

Cette saison le thème est "Littératures à l'écran", venez en profiter un jeudi par mois à 20h à la Bergerie

Prix de la séance : 4€, pass 3 séances : 10€

■ **10 septembre - *Mort à Venise* - Luchino Visconti** (Thomas Mann) - 1971 - Avec Björn Andresen, Dirk Bogarde, Silvana Mangano…

■ **15 octobre - *Les Diaboliques* - Henri-Georges Clouzot** (Boileau-Narcejac) - 1955 - Avec Simone Signoret, Vera Clouzot, Paul Meurisse, Charles Vanel, Michel Serrault

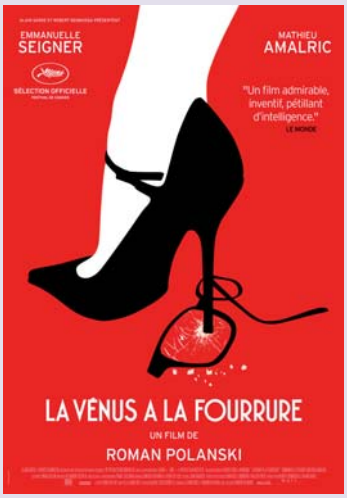

■ **19 novembre - *La Vénus à la fourrure* - Roman Polanski -** (David Ives) - 2013 - Avec Emmanuelle Seigner, Mathieu Amalric…

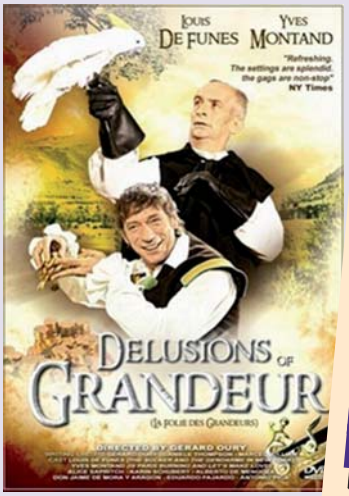

■ **17 décembre - *La folie des grandeurs* - Gérard Oury** (Victor Hugo) - 1971 - Avec Louis de Funès, Yves Montand, Alice Sapritch

COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE BOUILLARGUES

AGENDA

DU 17 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2015

Exposition "Vins Primeurs" à la cave, sur le thème "voyages" : bulletin d'inscription à récupérer à la cave coopérative des Celliers des Vestiges Romains, à renvoyer avant le 10 octobre. Dépôt des toiles le jeudi 15 octobre de 16h30 à 18h15.
Contact : 06 68 32 80 55lea.brepsant@gmail.com

DU JEUDI 29 OCTOBRE AU LUNDI 2 NOVEMBRE 2015

Bourse aux vêtements au rez-de-chaussée de la Bergerie.
Vente au public le vendredi 30 de 9h à 19h et le samedi 31 de 9h à 19h.
Contact : 06 62 83 98 53.

DU JEUDI 26 AU LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

Marché de Noël. Nombreux exposants au rez-de-chaussée de la Bergerie. Si vous êtes intéressé prenez contact avec Gloria au 04 66 20 02 81.

DU JEUDI 4 AU MERCREDI 10 FÉVRIER 2016 (installation le 4 février)

Peintres et sculpteurs de Bouillargues (St Félix). Ouvert à tous les peintres et sculpteurs Bouillarguais. 1er étage de la Bergerie - Ouvert au public de 14h à 19h.
Contact : 04 66 20 29 44.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Suite à la LOI n°2015-29 du 16 janvier 2015, le Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées constitueront une nouvelle grande région. Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Exceptionnellement et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer au scrutin du mois de décembre prochain, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales déposées avant le 30 septembre 2015 permettront de participer à l'élection des conseillers régionaux.

LES PIÈCES À FOURNIR À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE SONT :

- **Justificatif de l'identité et de la nationalité (carte d'identité ou passeport en cours de validité)**
- **Justificatif du domicile: avis d'imposition, quittance de loyer, eau, gaz, électricité ou téléphone.**

Il est rappelé que les procurations s'enregistrent à la gendarmerie.

Pour être certain que les documents parviennent au service des élections dans les délais impartis, il est conseillé de se rendre à la gendarmerie au moins une semaine à l'avance.

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Visite de M. Douais, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Cette visite était animée par une volonté d'échanges avec les chefs d'entreprises et les commerçants du territoire. Elle illustre la détermination de la CCI de Nîmes d'être à l'écoute des entreprises et d'apporter conseils et propositions de solutions.

BIO

Henry DOUAIS est issu d'une formation en apprentissage dispensée par la CCI de Nîmes dont il est aujourd'hui président. Il a créé en 1970 son entreprise qui emploie 25 salariés.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Henri Douais, est venu en visite à Bouillargues.

Accueilli par le maire, il a tout d'abord fait un tour d'horizon de la situation locale : les commerces, les zones d'activités économiques, l'Artiparc en développement (ouverture prochaine d'une clinique). Puis Christian Coquidé, directeur de la société ATOO, nouvellement installée sur l'Actiparc a conduit la visite de ses locaux et a présenté LÉO 2 aux élus présents. Ce logiciel d'encaissement, qui équipe des restaurateurs, boulangers et autres commerçants de détail, permet une traçabilité des opérations et la sécurisation des données.

23 000 licences vendues, une bonne implantation en France et des développements en cours à l'étranger.

La visite s'est poursuivie par une rencontre avec les commerçants et artisans du village afin d'étudier les actions à mettre en œuvre pour les aider et éviter que la clientèle ne s'échappe vers les commerces nîmois.

M. Douais a été à l'écoute de leurs préoccupations face à la concurrence.

Les échanges se sont prolongés lors d'un déjeuner au Café des Arts.

Martine Garnier
Crédit photo
Vincent Chambon-Callisens

M. Douais entouré d'élus et de chefs d'entreprise de Bouillargues

TRANSPORT

Prolongement Sud du tram'bus vers Caissargues

Une concertation aura lieu du 7 septembre au 9 octobre 2015

Alors que les travaux préparatoires de l'extension de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson sont en cours de réalisation, Nîmes Métropole poursuit son engagement en faveur des transports en commun avec la structuration de son réseau de Transport Collectif en Site Propre (TCSP).

Pour l'extension au sud de la ligne de tram'bus sur la commune de Caissargues, la concertation qui va s'ouvrir est destinée, à définir de manière plus précise les contours du projet pour lequel les solutions techniques ne sont pas encore arrêtées.
Le tracé comprendrait deux sections distinctes :

- la première section sur la Route de Saint-Gilles entre le parc-relais A54 existant et le chemin des Canaux (RD 135), soit un linéaire de 1,8 km ;
- la seconde section concernant la RD 42 (Route de Saint-Gilles) comprise entre le chemin des Canaux (RD 135) et l'entrée sud de Caissargues au niveau de l'emplacement communément appelé le "Carré des Officiers", soit un linéaire de 1,4 km.

Exprimez-vous sur le prolongement sud du tram'bus
Du lundi 7 septembre au vendredi 9 octobre, la concertation sera ouverte. Un large dispositif sera déployé à cette occasion pour vous présenter les contours du projet et exprimer vos attentes et vos remarques : registres à disposition, site aggloforum.nimes-metropole.fr, exposition, plaquette, réunion publique…
N'hésitez pas à donner votre avis sur le programme et les objectifs !
D'ores et déjà, notez sur vos agendas la date du jeudi 17 septembre 2015 à 18h30, salle Fernand Bedos à Caissargues pour une réunion publique où sera fait le point sur le projet.

INFOS +
aggloforum.nimes-metropole.fr

CONCLUSION RECENSEMENT
Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

La commune a procédé en janvier 2015 à l'enquête de recensement.
L'INSEE vient d'envoyer les résultats suivants :

- **Total des logements enquêtés : 2 628**
- **Logements non enquêtés : 56**
- **Total logements : 2 684**
- **Total population : 6 116 (qui ne comprend pas la population des logements non enquêtés et la population recensée dans d'autres communes)**

+ D'INFOS

Vous pouvez consulter sur le site de la mairie www.bouillargues.fr présentations, coordonnées, adresses et géolocalisation des commerces et des associations de la commune.

NOUVEAUX COMMERCES

Une décoratrice d'intérieur s'installe à Bouillargues

Laëtitia Loda est décoratrice d'intérieur, mais également créatrice d'articles de décoration.

Pour faire un petit cadeau, au sein de sa boutique, vous pourrez trouver des objets tels que des porte-photos, porte-bijoux, miroirs, décorations murales, attrapes-rêves, chandeliers ou bougeoirs, boîtes à bijoux, à thé, à couture, cadres, etc. Ses réalisations personnelles sont des pièces uniques, fabriquées artisanalement depuis son domicile, dans son atelier de travail. Elle peut également travailler sur commande pour les articles déco, en toute occasion. Elle dispose également d'un atelier/garage où elle fait de la restauration de mobilier. Effectivement, elle chine ici et là du mobilier ancien, qu'elle restaure afin de lui donner une seconde vie colorée...
Son "Boudoir" est aussi un lieu où les dames pourront se faire plaisir, on y trouve un rayon mode, ainsi que des accessoires tels que bijoux, sacs, foulards, chapeaux... Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas, alors n'hésitez pas ! Concernant la mode et les accessoires, la collection automne/hiver 2016 commence à arriver petit à petit en boutique...

"L'Insolite Boudoir"
1 parking de la Pompe à Bouillargues
Tél. 06 63 76 86 40
Mail : loetitia.loda@orange.fr
site web : www.linsolite-boudoir.com
HORAIRES D'OUVERTURE
Le lundi 15h-18h et du mardi au vendredi de 9h-12h / 15h-18h

AU PAYS DU GOÛT...

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie, *Equinoxe*, est ouverte rue des Arènes depuis fin mai.

Proche des écoles, la boutique est claire et spacieuse. M. Hamid El M'Rabeti, diplômé de l'école nationale supérieure de la pâtisserie, ancien chef pâtissier chez Noailles à Nîmes, confectionne avec passion gâteaux, chocolats et entremets. Il s'attache à utiliser des fruits de saison, issus de producteurs locaux. Il est secondé par un chef boulanger et une vendeuse. Un grand choix de viennoiseries, de pains dont une baguette nommée *Bouillarguaise* fera la joie des amateurs. *Plaisir, Arabica, Diamant, Rocher* et bien sûr *Equinoxe*, tous ces gâteaux sont là pour flatter vos papilles !

Souhaitons grand succès à cet artisan passionné.

SERVICE MAIRIE

UN NOUVEAU TRAITEUR POUR NOS AINES

Depuis la mi-août 2015, un nouveau traiteur a été retenu pour les repas des aînés portés à domicile. Nous avons demandé des prestations complémentaires afin de les satisfaire. Désormais, un repas du soir pourra être possible. Disponible également, des repas "régimes alimentaires" (sans sel, diabétique, mixés) pour le même prix.
Les repas sont toujours livrés par un agent de la mairie.
Il faut savoir que nous livrons chaque année environ 4000 repas à nos aînés.
Nous espérons ainsi leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile.
Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS ou de la mairie en composant le 04 66 58 05 20 ou au 04 66 20 10 88.

Marie-Pierre Tronc, Jean-Paul Fossey

ENVIRONNEMENT ET CIVISME

CIVISME L'AFFAIRE DE TOUS

Entretien de la voirie

Le règlement sanitaire départemental du Gard précise, en son article 99, les conditions d'entretien par les riverains des voies et espaces publics. La réglementation municipale confirme cette disposition selon laquelle chaque occupant d'un immeuble doit assurer l'entretien au droit de sa façade.
À Bouillargues, c'est l'entreprise OCÉAN qui est chargée du nettoyage mensuel de la voirie. Les services municipaux font le maximum pour compléter cette mission. Toutefois, la préservation du cadre de vie et de la propreté urbaine sont l'affaire de tous. En dehors de ces interventions, il appartient à chacun d'entretenir le devant de son logement, pour le bien de tous.

Obligation d'élagage

Rappelée régulièrement dans le journal local, obligation est faite aux propriétaires de libérer l'accès aux trottoirs en élaguant régulièrement les haies ou arbres qui dépassent sur le domaine public. En effet, de nombreux piétons, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ou parents avec poussette, se plaignent régulièrement du risque que représente l'obligation de descendre d'un trottoir rendu impraticable par une haie débordante.

RÉPRESSION DES DÉCHARGESSAUVAGES

Decret n°2015-337 du 28 mars 2015

L'abandon de détritus sur la voie publique, actuellement punis d'une contravention de 2e classe (150€) est désormais passible d'une amende de contravention de 3e classe (450€). L'amende de 2e classe est maintenue en cas de non-respect de la réglementation relative à la collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68€ ou d'une amende forfaitaire majorée de 180€. Ces agents pourront également constater et verbaliser la contravention de 4e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique. Celle-ci est constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

SOLIDARITÉ

Téléthon

Le Téléthon 2014 a eu un immense succès (4860€ récoltés), nous espérons que le cru 2015 sera encore meilleur. En raison des élections régionales, le Téléthon se déroulera au parc Blachère le 5 décembre 2015 de 13h à 18h. Des confitures et diverses sucreries seront vendues les mardis 17 et 24 novembre 2015 sur le marché. Un grand loto de la solidarité aura lieu le 21 novembre 2015 à 18h. Venez nombreux, nous comptons sur vous !

Marie-Pierre Tronc, Monique Batte, Jean-Paul Fossey

Opération brioches 2015

La traditionnelle vente proposée par l'ANAPEI vers la mi-octobre aura lieu à Bouillargues. C'est Évelyne Guiol qui relayera Inca Moitry dans cette activité ponctuelle de solidarité envers l'ANAPEI au nom des habitants de Bouillargues. Merci à Évelyne et à Inca qui restera participante avec toute l'équipe d'adultes volontaires et les jeunes de l'aumônerie pour mener à bien, comme chaque année cette action… Et avec l'aide de chacun de vous !

Inca Moitry

LE MARCHÉ

Délocalisation du marché

Pour cause d'importants travaux dans le centre ville, le marché hebdomadaire du mardi s'est déplacé depuis début juillet place de l'Europe, côté police municipale. Cette délocalisation est estimée à 3 ou 4 mois.

LES FIGURES LOCALES

CLÉMENT PALLIER, UN MODÉLISTE AÉRIEN QUI RESTE EN LICE

Notre champion bouillarguais a participé aux championnats de France de Voltige Grand Modèle au mois d'août dernier.

Depuis maintenant trois ans à cette même période nous vous donnons des nouvelles de notre champion de modélisme aérien bouillarguais : Clément Pallier. C'est en région Centre du 7 au 9 août que les championnats de France de Voltige Grand Modèle se sont déroulés, à une vingtaine de kilomètres de Châteauroux. Clément s'y est présenté face aux quatorze pilotes venus de toute la France!

Déroulement d' une compétition de modélisme en F3M...

Côté matériel : des modèles à l'échelle, répliques de vrais avions, d'un poids de 10 à 25 kg, d'une envergure de 1m80 à 3m, propulsés par des moteurs de 50 à 200 cm^3.

L'objectif est d'effectuer un enchaînement de figures de manière géométrique et précise (10mn de vol environ).

Trois types de vols sont définis : le connu, dont l'enchaînement est identique tout au long de l'année dans toutes les compétitions, l'inconnu dont les figures sont découvertes par les pilotes une heure avant le vol et le vol en musique, où le pilote doit réaliser une chorégraphie qu'il a imaginée sur des musiques de son choix.

Notre Bouillarguais était le seul représentant de la région Languedoc Roussillon. Clément dès le premier jour s'installe à la deuxième place. Malheureusement dans l'avant-dernier tour, il repasse à la troisième place ! C'est à cette place d'honneur que notre voltigeur termine cette compétition. L'année prochaine Clément pense concourir en catégorie internationale...

Candice Maurin, une jeune bouillarguaise sélectionnée en équipe de France cadette de handball

Candice Maurin a commencé le handball au SUN ALB Bouillargues à l'âge de 7ans. Elle a joué en école de hand jusqu'au -14 ans au SUN ALB avec des victoires en coupe du Gard et un titre de championne régionale sous la directive de Patrick son premier entraîneur. Ensuite, elle a effectué trois saisons au HBCN Nîmes avec un autre titre de championne régionale - 14 ans et un titre en championnat -16Med ainsi qu'un titre de vice championne de France - 18 ans dont elle a fait les finalités. Elle a été sélectionnée par le comité du Gard la ligue L.anguedoc-Roussillon. Depuis septembre 2014, elle a intégré le pôle espoir de Chambéry où elle poursuit ses études en classe de 1ère S à la rentrée prochaine en même temps que sa passion. Après son bac, elle compte intègrer un centre de formation d'un club professionnel tout en continuant ses études.

Elle a gagné de nombreuses compétitions depuis ses débuts avec plusieurs temps forts. En 2013, elle devient championne de France génération 1999 avec le comité du Gard. En mai 2014, elle est sélectionnée en stage national. En février 2015, elle gagne les interpôles de la zone Sud-Est avec son pôle de Chambéry. Elle compte 10 sélections en équipe de France cadettes pour des matchs en Pologne, en Tunisie et deux tournois, celui de Georges Iltis en région parisienne et celui de Corinne Chabannes sur Apt récemment. Candice évolue actuellement sous les couleurs du club de La Motte Servolex (73) mais elle reste avant tout Bouillarguaise et fière de l'être et revient régulièrement voir ses anciennes copines à Bouillargues.

ARMÉE

Le 503e RT : l'Escadron de Commandement et de Logistique (ECL) a changé de chef

Lundi 22 juin 2015, monsieur le maire Maurice Gaillard a reçu dans le parc de l'hôtel de ville une délégation du 503e régiment du Train (503e RT) pour célébrer le changement de chef de l'Escadron de Commandement et de Logistique (ECL), escadron "binômé" avec Bouillargues.

Ainsi, le capitaine Guillaume, jusqu'alors officier adjoint de l'ECL, a succédé au capitaine (F) Aïda, arrivé au terme de ses deux ans de commandement et muté au Centre du Soutien des Opérations et des Acheminements (CSOA) à Vélizy-Villacoublay, en qualité d'officier traitant.

Cette cérémonie dédiée au public bouillarguais, a été présidée par le colonel Éric Renaut, commandant le 503e Régiment du Train. Elle a marqué le lien Armée-Nation qui s'est tissé entre la ville et les militaires de l'ECL ; lien que le capitaine Guillaume ne manquera pas de poursuivre, notamment lors de futures commémorations.
L'escadron de commandement et de logistique, composé de 270 hommes et femmes, rassemble les services du régiment œuvrant dans les domaines de l'organisation, de la formation, des transmissions, de la maintenance, etc. Son personnel est fréquemment engagé en opérations extérieures.
À cette ossature s'ajoutent la Zone de Regroupement et d'Attente (ZRA) de Miramas, l'Équipe Enduro de l'Armée de Terre - Fédération Française de Motocyclisme (EEAT-FFM) et un groupe cynophile.

LCL Arnaud Bourillet, commandant en 2nd 503e RT

LE MONDE ASSOCIATIF

UN FORUM DES ASSOCIATIONS RÉUSSI !

Les élus et les représentants des associations

Dimanche 5 septembre pour la deuxième année le Forum des associations s'est déroulé au cœur du parc Blachère de 9h à 15h. De nombreux Bouillarguais se sont retrouvés afin de choisir une ou des activités de loisirs pour l'année. Le tissu associatif dans notre commune est très riche et nous essayons de le favoriser. Sports, danse, arts martiaux, activités manuelles, musique… Le choix est vaste et chacun peut trouver une activité qui lui correspond. Petits et grands ont fait le tour des stands riches de propositions. Démonstrations de sévillane, zumba, arts martiaux, combats médiévaux, ont ponctué la matinée.
Les sportifs méritants que les associations ont décidé de mettre à l'honneur ont été récompensés par Monsieur le Maire et son conseil.
A midi un apéritif a été servi, un moment convivial qui permet l'échange et les retrouvailles après un été de repos.
Pour les retardataires n'hésitez pas à prendre contact avec le personnel du parc Blachère afin de connaître les associations pour vous y inscrire.

Marie-Pierre Tronc, Jean-Paul Fossey

École de musique

ATELIER CÉRAMIQUE

Cours et création de poteries

Découvertes des différentes techniques de façonnage : modelage, colombinage, travail à la plaque... avec la Poterie de la Calade mais aussi :
- initiation à la décoration
- initiation au tournage.

Tél. 06 42 85 80 48
M. Rotin

PARACHUTISTES

L'union nationale des parachutistes va organiser son loto

La section du Gard Maurice Giraud de l'Union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues va organiser son loto annuel le 25 octobre 2015 à la salle de la Bergerie à partir de 14h30.
Plus de 100 adhérents, membres amis et Bouillarguais y participent tous les ans.
Doté de 8 quines comportant, 4 banastes bien garnies, deux jambons, deux lots surprises. De deux cartons pleins comportant un saut en parachute tandem, un vol initiation et de consolantes.
Une tombola de plus de dix lots dont la recette sera reversée à l'Entraide parachutiste nationale.
Venez nombreux ambiance garantie !

Renseignements :
Sylvie MOREAU-ROSI au 04 66 20 40 33 ou 06 83 21 37 37
Murielle PALOT au 04 66 20 02 72 ou 06 63 80 37 68

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EN QUESTION…

Si vous voulez apprendre le violon, le saxo, la clarinette, le chant, la guitare, la batterie… faire une formation musicale, de la musique d'ensemble, de l'éveil ou faire participer votre enfant à une chorale, c'est la bonne adresse !

Les cours d'instruments
Les cours d'instruments sont individuels pour permettre une bonne technique instrumentale. Nous fonctionnons par cycle du 1er au 3e cycle. Tous les ans les étudiants se présentent devant un jury d'examen issu de conservatoires, pour permettre un suivi pédagogique sérieux en la présence de leur professeur. Nous sommes heureux que certains de nos élèves aient été primés dans des concours instrumentaux nationaux.
Certains de nos élèves désireux de faire un métier d'instrumentiste font des études brillantes au conservatoire et nous sommes fiers de leur avoir permis cette opportunité, grâce au sérieux de notre enseignement. Certains de nos instruments comme la flûte, la clarinette et le saxo sont un peu boudés alors qu'ils valent la peine d'être pratiqués et connus, nous vous y encourageons.

La musique d'ensemble
Nous proposons la musique d'ensemble car elle favorise l'écoute des autres instruments, une bonne discipline et pratique de l'instrument, du plaisir et un esprit d'équipe. Nous abordons le répertoire jazz, musique de chambre ou classique.

La formation musicale
Les élèves sont suivis pédagogiquement et passent un examen écrit et oral tous les ans, l'oral se présentant devant un jury d'examen. À l'issue de chaque cycle qui dure environ 5 années, les élèves passent l'examen départemental dans une école ressource. Nous pouvons nous féliciter qu'encore cette année deux de nos élèves qui ont présenté l'examen départemental, l'aient réussi brillamment.

Les concerts :
Tous les ans nous proposons un concert à Noël, une audition de chaque discipline instrumentale organisée par le professeur, un examen public et une audition de fin d'année avec les élèves les plus avancés. En juillet, nous avons organisé un concert lyrique de la classe de chant, dans les jardins de l'Evêché d'Uzès qui a remporté un vif succès.

COUTUMES ET TRADITION

Le traditionnel défilé à l'ancienne

Il s'est déroulé le 13 juin sous un ciel clément. Les gardians ouvraient la marche, suivis par les incontournables "officiels", maire, curé et villageois endimanchés.

Cette année, l'accent était mis sur les liens entre le Languedoc et la Provence, avec une carreto ramado et le groupe de la Respelido en costumes traditionnels. Les dames offraient des fleurs au public nombreux massé le long du parcours, depuis la cave coopérative jusqu'au parc. Les petits métiers étaient à l'honneur et les lavandières, les repasseuses et autres mercières avaient refait leur apparition, avec la modiste, la marchande d'huile et de savon, la matelassière, la marchande d'escargots… Les travaux des champs étaient évoqués par des outils et des machines d'autrefois, encadrés par des ouvriers. Les enfants en habits de fête et leur institutrice avaient pris place dans un char à bancs et lançaient des confettis tout le long du parcours. Les

pêcheurs et les poissonnières suivaient une barque du Rhône et des calèches transportaient les participants que la marche aurait fatigués. La charrette des tonneaux menée par une magnifique conductrice, debout, fermait le cortège. Tout ce monde s'est retrouvé aux arènes avant d'écouter la Coupo Santo exécutée par la pena qui avait escorté le défilé. Puis le temps de la fête votive est arrivé. Le samedi, toutes les personnes costumées ont pris place dans des calèches et autres voitures à cheval pour l'arrivée à l'ancienne. La pluie qui était tombée en abondance durant la nuit a épargné la manifestation qui a été applaudie par de nombreux spectateurs venus également pour admirer les taureaux.

Jany Gonin

SPECTACLE ÉQUESTRE

LE GALA ÉQUESTRE "LES CHEVAUX DE L'ÉDEN"

Il était une fois, il y a bien longtemps… Arthur, Lancelot, la Dame du lac, Merlin… Un conteur nous a fait revivre la légende du roi Arthur et d'Excalibur. Place aux cavaliers qui nous ont présenté dans les arènes un spectacle mêlant émotion et magie.

A l'origine, "Les chevaux de l'Éden", une association qui a pour but d'accueillir des équidés (accidentés, malades, en fin de "carrière" de centre équestre) pour les soigner, les guérir avant de les confier à l'adoption. Différentes variantes des disciplines équestres étaient au programme : voltige, dressage... Il faut remercier la marraine Marie Patchouli, JB Proustis, l'école de voltige des écuries du Bélice, les chevaliers des terres d'Occitanie, les amazones doù Mistraù et Laura avec ses jolis numéros de dressage et de tir à l'arc. Tous les participants sont bénévoles et donnent sans compter leur temps et leur énergie. Une mention spéciale pour Laura Albouy, présidente de l'association, qui s'est énormément investie dans l'organisation du spectacle.

Martine Garnier

Crédit photos A. Mistral et C. Signorelli

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues

AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc

V in de pays du Gard

Cellier des Vestiges Romains

Horaires d'ouverture du caveau
- Le lundi de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

Groupama

Toujours là pour moi.

Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie

25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

Freddy DONADILLE

Artisan plombier chauffagiste

30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service

Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz, ramonage cheminées, plomberie, sanitaire, agencement cuisine et salle de bain, zinguerie, etc.

VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE

30230 BOUILLARGUES - TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Ambulances Bouillargues

Cevennes Assistance

04 66 200 307

Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

Le boudoir de Manon

INSTITUT

Vous accueille avec ou sans rendez-vous
mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14h à 19h
lundi de 14 h à 19 h
samedi de 9 h à 12 h
44 Grand rue 30230 Bouillargues
04 66 04 10 07

menuiserie Henri SALCE

ARTISAN MENUISIER

installé dans votre village depuis 1984

- Fabrication traditionnelle sur mesure
- Rénovation - agencement

portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC

22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES

Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

E.I.R.L NICOLAS FLORIAN ARTISAN PLOMBIER

DÉPANNAGE PLOMBERIE
ENTRETIEN JARDIN
TRAVAUX MULTI SERVICES

06 45 85 72 18
30230 Bouillargues
florian.nicolas25@gmail.com

Féminin
Masculin
Junior

Mireille Coiffure

30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69

HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Au Jardin des Senteurs

Mme Pascale PETRIER
Artisan Fleuriste

10 bis, rue de la République - 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 32 60

A DISTANCE

ENTREPRISE BELINHA

Maçonnerie générale

Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture

Neuf
Rénovation

Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES

Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE

Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan

Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...

Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

ZOOM sur les Spectacles

M. Garnier

Le vendredi 26 octobre 20h45 à la Bergerie

LE CABARET DU PIRE

Dans le cadre des "Scènes d'Agglo", Nîmes Métropole organise en partenariat avec les communes, des spectacles culturels de qualité programmés chaque vendredi. Ainsi les habitants de l 'Agglo peuvent assister tout au long de l'année, tout près de chez eux à des représentations culturelles.
Le vendredi 16 octobre, nous recevrons donc Le "Cabaret du pire".
Deux comédiennes-chanteuses nous racontent, en chansons et dans un univers aux sonorités magiques et extraordinaires, nos vies ordinaires, nos préoccupations communes.
De la poésie, du clownesque, un piano des cordes magiques aux notes enchantées par deux voix.

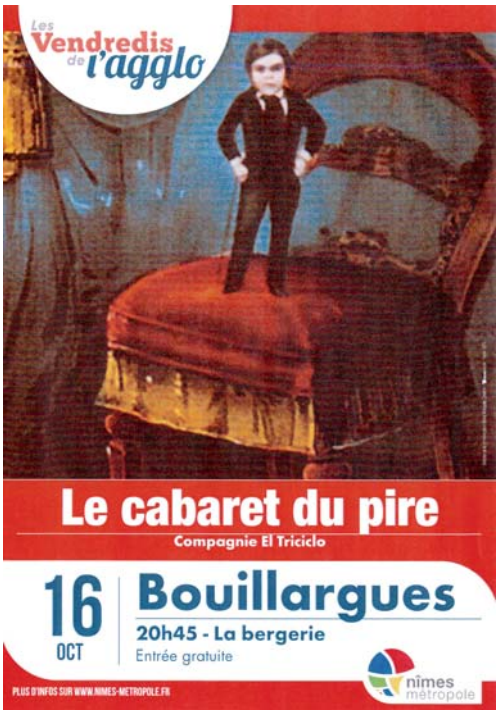

Le 27 septembre à la Bergerie

4e salon du livre "Lire en Costière"

La 4e édition du salon du livre "Lire en Costière" est attendue le dimanche 27 septembre de 10h à18h à la Bergerie.
Le salon s'ouvre gratuitement à un large public aux centres d'intérêts diversifiés, aux passionnés et tout simplement aux amoureux de la littérature. Il accueille une vingtaine d'auteurs, des éditeurs, des libraires, venus présenter leurs ouvrages et échanger avec les lecteurs. Cette manifestation s 'attache à promouvoir des auteurs régionaux réunis sur le thème de "la faune camarguaise". C'est un lieu d' échange, de rencontre et de divertissement permettant au public d'approcher en toute simplicité les auteurs, les acteurs de l'édition et bien sûr les livres. Parmi les auteurs "locaux", notons la présence d'Olivier Pince, habitué de la première heure, qui présentera son dixième ouvrage "les Plaies du silence" et celle de Pierre Angelo venu pour "une Oreille attentive". Un atelier de typogravure, de modelage (œuvres à emporter!), un quizz pour les enfants avec des livres à gagner, des promenades à poney dans le parc et une exposition de photos complèteront le programme de cette journée.
Mme Marinette Mazoyer, auteur présente sur le salon, viendra le mercredi 23 septembre conter pour les enfants à la BCD.

FÊTE VOTIVE 2015

QUAND PASSION RIME AUSSI AVEC RAISON...

"Nous sommes tous obligés, pour rendre la réalité supportable, d'entretenir en nous quelques petites folies."» **Marcel Proust**

Chaque année, voilà un moment que les Bouillarguais ne rateraient pour rien au monde et une fois de plus, force est de constater que ce millésime 2015 a été une grande réussite à tous les niveaux. Rendez-vous donné traditionnellement autour de ce sacro-saint premier dimanche d'août pour cinq intenses jours de fête sous le signe du taureau, du félibrige et de l'*estrambord*.

Après la bandido d'ouverture, rondement mené par les gardians de la manade Labourayre - comme cela a été le cas également pour la manade du Rousty, le lendemain - monsieur le maire, Maurice Gaillard, a remis symboliquement les clés de ville à Alexandra, qui représentait l'ensemble de la jeunesse bouillarguaise. Feu !

Le soir même, le 31e concours de chants a été une nouvelle fois de grande qualité et a permis à de nouvelles voix de révéler leur potentiel. Au même moment et pour la première fois, le concours de boules en nocturne, qui a été organisé par l'association la Boule Bouillarguaise dans l'enceinte des arènes, a attiré de nombreux joueurs.

La journée à l'ancienne du samedi est sans aucun doute l'une des plus attendues. Après un succulent déjeuner offert par l'AFB au Domaine de la Marine, chez Alain et Georges Teissonnière, l'association Coutumes et Traditions a organisé un sublime défilé à l'ancienne avec les attelages de Garons (Anita et Richard Agullo), de Châteaurenard (William Causse) ou bien encore de Générac et cela, bien entendu, avant la tenue de l'abrivado, menée par les irremplaçables gardians de manade du non moins irremplaçable Albert Chapelle. Cette arrivée a vu de nombreux suiveurs, à vélo et à pied, l'accompagner jusqu'aux arènes, d'où a eu lieu, avant l'entrée de la vachette apéritif, la présentation de l'ensemble des participants, parmi lesquels, en plus de tous ceux cités précédemment, les jeunes fêtards, tous déguisés dans leurs véhicules de fête, composés d'un camion spécialement customisé pour l'occasion, ainsi que la fameuse paillote motorisée, décorée à la tahitienne. Cette jeunesse qui aura su animer de façon magistrale ces cinq jours de fête votive, notamment dans leur QG basé dans le Patio (plutôt le "chaudron" du Café des Arts) pour des apéros endiablés, colorés, enfarinés, trempés… Bref, à la mode de chez nous !

Le lendemain, dimanche, a eu lieu la journée dite traditionnelle qui a vu, dans un premier temps, le défilé des Arlésiennes du groupe la Respélido et des gardians bouillarguais avant la messe provençale en *Lengo Nostro*, animée par la chorale Provençale de Bédarides et les Tambourinaïres de Jonquières-Saint-Vincent. Après l'office, place à la Roussataïo, menée cette année par la manade Puig, avec départ et arrivée dans l'allée centrale du parc municipal. Et c'est au cœur de ce sublime écrin de verdure que s'est tenu l'apéritif offert à la population pour clôturer cette très belle matinée, placée sous le signe de la culture provençale.

A souligner, comme c'est le cas depuis maintenant sept ans, que cette journée du dimanche ainsi que celle, à l'ancienne, du samedi, a été animée, avec la maestria qu'on leur connaît, par nos amis de la Banda Los Borrachos de Libourne. Le dimanche, ils auront également mis du baume au cœur aux résidents de la maison de retraite grâce à leurs airs joyeux, à l'heure de l'apéritif et au moment du gouter pour le thé dansant. Sans oublier, bien sûr, les membres de la Peña Lou Carretie qui ont eux aussi animé avec talent la journée de lundi.

Restons quelques instants côté musique, pour mettre en exergue les excellentes prestations des différents orchestres programmés, avec sans doute LE bémol de cette vote 2015,

à savoir l'annulation au bout d'environ trois-quarts d'heure du concert de l'orchestre "Cocktail de nuit" qui s'est hélas transformé pour le coup en Cocktail… de pluie. Le lendemain, l'orchestre Les Méditerranéens a imposé son style et son univers musical. Dimanche, c'était au tour des membres de l'orchestre Jean Ribul de nous donner des ailes dans nos oreilles, nos cœurs et nos jambes. Et pour clôturer la fête, c'est au son de la flamboyante Compagnie du Soleil, dirigée par le sémillant et indétrônable Pierre Marie, de nous offrir un spectacle haut en couleur et en rythme, comme ils en ont l'habitude.

Côté taureaux, dans la piste des arènes André Dupuis, le club taurin la Cleda a concocté un beau programme, avec le vendredi une course de ligue avec les manades le Rhône, Plo et Chapelle, dont les taureaux ont été rasetés par quelques-uns des stagiaires désignés par la FFCC ; course dont l'essence même est de mettre en valeur le potentiel et les limites de ces jeunes protagonistes, aussi bien côté taureaux que côté raseteurs. Et cela s'est effectivement vérifié une fois de plus. Samedi et lundi, ont eu lieu les deux journées du Trophée de Cave coopérative avec la participation des manades Espelly-Blanc, Langlade, Joncas et Hervas (dont le lot de taureaux a été élu le meilleur) et des aspirants raseteurs issus de l'école taurine de notre village et de celle de la "Petite Camargue" pour l'un d'entre eux. Et c'est d'ailleurs celui-ci, Axel Mazzoleni, qui a remporté brillamment le Trophée, suivi de près par Rémi Ramirez (2e) et Loïc Teisseire (3e). Dimanche, le Trophée André Batte, offert par la municipalité, a connu un vif succès populaire. Les gradins ont été copieusement garnis par un public qui est dans l'ensemble ressorti satisfait de ce concours de six manades (le Brestalou, Thibaud, Raynaud, la Saliérene, Hervas et Sylvéréal). Au final, c'est le taureau Nanou de la Saliérene et le raseteur Anthony Gauthier qui ont été désignés chacun vainqueur de cette édition 2015. Les soirées de taureaux-piscine demeurent des rendez-vous incontournables du vote bouillarguaise. Ces quatre courses ont connu un énorme succès qui ne se dément pas d'année en année. Il n'y avait quasiment plus de place dans les théâtres que la foule a littéralement envahis, notamment le dernier soir qui a affiché plus que complet ! Les vaches et les veaux des manades le Rousty, les Chanoines, les Alpilles et la Clastre ont été sur mesure et ont permis aux jeunes animateurs de s'en donner à cœur joie ; et ce, malgré quelques petits incidents pour certain(e)s, heureusement sans conséquence d'après ce qui a été constaté par les anges gardiens secouristes de l'UNASS, toujours fidèles et indispensables lors de toutes les manifestations taurines, qu'elles soient dans les rues ou dans les arènes. La dernière soirée a connu, comme souvent, une ambiance dantesque, chauffée à blanc, regroupant l'intégralité de la jeunesse dont la plupart a pris ses quartiers à bord du camion bigarré et de la paillote, entrés dans la piste au préalable en guise de capelado ; tandis que notre animateur en cette soirée, Benjamin Bini, du haut de sa montagne de ballots, a tenu à rendre un vibrant hommage à tous ceux qui nous ont quittés et dont nous ne pouvons nous empêcher, dans ces moments-là, d'avoir une pensée émue, sans qu'il ait été utile de mentionner leur nom, tant leur image et leur réputation restent et resteront à jamais gravées dans les mémoires et les cœurs des bouillarguais ; et même bien au-delà… Enfin, les quarante taureaux (manade Chapelle) dans les rues du village, des arènes jusqu'au centre, ont sonné le glas des manifestations taurines de rue de façon toujours aussi spectaculaire et devant un public forcément conquis bordant le long du parcours.

Que dire de plus en conclusion, si ce n'est de constater l'évidence : la fête votive offre à notre cher village de Bouillargues une vitrine des plus attrayantes, quant aux conditions dont elle s'est déroulée pendant ces cinq jours et au vu de la responsabilité dont l'ensemble des Bouillarguais a fait preuve pour qu'aucun incident majeur ne soit à déplorer. Et puis, une fête votive, ça s'organise et ça coûte cher ! C'est pour cela qu'il faut remercier en premier lieu la municipalité pour son précieux soutien. Elle nous a donné la possibilité de proposer aux bouillarguais une belle et riche programmation. Programmation qui a été fomentée par l'AFB et le club taurin - pour ce qui est de l'ensemble des courses aux arènes. Derrière la façade d'une association, il y a d'abord des bénévoles qui s'investissent tous les jours, qui tiennent les rênes de cette vote, et sans qui il n'y aurait tout simplement pas de fête ! Et enfin, bien entendu, remercier le Café des Arts, ainsi que tous les partenaires et sponsors.

Ah oui, et une dernière chose… A l'an que ven !

Olivier Pince

ACTIVITÉS AÎNÉS

RETOUR EN IMAGES

sur les moments conviviaux de l'ICAPAR

DATES À RETENIR

- Le 28 septembre 2015
à 14h30 à la Bergerie de Bouillargues
Prochaine réunion ICAPAR
Assemblée générale extraordinaire

ICAPAR

l'Instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes âgées et des Retraités du canton de Marguerittes

Le 28 mai, l'ICAPAR a organisé une sortie champêtre à Garons au Mas de l'Hôpital avec les villages du canton.
Cette belle journée ensoleillée fut l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un apéritif offert par l'ICAPAR en présence du maire de Garons et des élus, ensuite suivi d'un repas concocté par notre gentil traiteur Mme Tessier. Chacun a choisi ses loisirs : tournoi de boules ou de belote. Les récompenses pour les gagnants ont été offertes par Nîmes Métropole.
Pour terminer l'année, la section tarot de l' ICAPAR a réuni les élus, une trentaine de passionnés de cartes autour d'un repas préparé par quelques personnes de la section tarot.
Un moment convivial avant de se quitter pour deux mois de vacances. Le café servi, vite les tables furent installées afin de jouer jusqu'en fin d'après- midi.

Programme des animations

- **Lundi 12 : ouverture de la semaine**
13h30 à Rodilhan, salle A .Chanson (anciennes écoles) grand concours de belote intervillages, interclubs et intergénérations. Remise des récompenses en présence des Maires, des élus et des présidents des clubs.
- **Mardi 13 :14h30 à la "Bergerie" de Bouillargues, conférence sur les maladies cardio-vasculaires. Cette rencontre-débat sera présentée par l'ARCOPRED et animée par le Docteur Coupe médecin cardiologue.**
- **Mercredi 14 : La "rose" sera offerte par l'ICAPAR avec l'aide des infirmières et des amis bénévoles aux "Grands Aînés" des 7 villages du nouveau canton de Marguerittes.**
- **Jeudi 15 : Programme spécifique à chaque village proposé par le CCAS ou le club des aînés.**

Tous les retraités de Bouillargues, Caissargues, Garons, Manduel, Marguerittes, Poulx et Rodilhan sont invités chaleureusement aux activités programmées
Contact : Liliane Fraigneau au 04 66 29 47 66.

CLUB DES AÎNÉS

Le club des joyeux retraités

Comme prévu le repas de fin de saison a eu lieu le samedi 4 juillet au café des Arts pour 36 personnes, suivi d'un loto.
Toutes les activités se sont terminées le vendredi 10 juillet.
La reprise des activités dès le mercredi 19 août avec le tarot, mardi 2 septembre jeux de société et belote, jeudi 3 septembre loto...

Vendredi 4 septembre, la chorale

Lundi 7 septembre au PARC EUREKA

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN

Voilà 75 ans, le Général de Gaulle lançait cet historique "Appel du 18 ju in 1940", Bouillargues n'a pas oublié cette date en se réunissant devant le monument aux morts de notre commune. Certes nous n'étions pas nombreux mais l'émotion des présents était visible. On notait la présence de nos trois drapeaux UF - UNP- FNACA. L'Appel du 18 juin 1940, lancé depuis Londres, par le général de Gaulle, a été lu par monsieur Abad président des anciens combattants de l'Union Fédérale, le message du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la Mémoire a été lu par monsieur Dupuis, adjoint au maire. Monsieur Gaillard, notre maire, et monsieur Dupuis ont déposé la gerbe de la municipalité. La minute de silence, suivie de la Marseillaise, a été observée par l'ensemble des participants. Après avoir salué les porte-drapeaux, monsieur le maire prononça un long discours dans lequel il relata les durs combats qui eurent lieu durant cinq longues années qui nous menèrent à la victoire. Puis, il clôtura cette cérémonie en remerciant l'assistance et le personnel technique. Il est regrettable de constater que durant la cérémonie quelques personnes gravitent autour de celle-ci, sans y participer, il arrive même qu'ils la traversent sans aucune gêne, c'est un manque de civilité, punissable par la loi. Certes, on ne peut pas obliger les gens à assister aux cérémonies patriotiques, mais on peut leur interdire de les perturber.

Le président C. Abad

CCAS

Les actions du CCAS

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la Semaine bleue, les ainés de la commune de Bouillargues sont invités par Monsieur le Maire et le CCAS à partager un goûter et à assister à un spectacle, le jeudi 15 octobre 2015 à partir de 14h à la bergerie.

Les inscriptions pour le goûter seront prises auprès de la mairie en téléphonant au 04 66 58 05 50 ou au 04 66 20 10 88 avant le 5 octobre 2015.
Le plaisir de ces rencontres reste incontournable dans notre commune.

INSCRIPTION AUX REPAS ET COLIS DE NOËL

Pensez également à vous inscrire pour le repas de Noël qui se déroulera le 20 décembre 2015 à 12h à la Bergerie. La date limite d'inscription est au 23 novembre 2015.
Pour le colis de Noël date limite d'inscription le15 novembre 2015.

MP. Tronc, M. Batte, JP. Fossey

Les gardes PHARMACIES

OCTOBRE 2015

Dimanche 4 octobre: Pharmacie BLANC à Remoulins
Dimanche 11 octobre: Pharmacie BLASSEL-PEGURET à Montfrin
Dimanche 18 octobre: Pharmacie BONTE à Garons
Dimanche 25 octobre: Pharmacie BRANGER & FARINELLA à Saint-Gervazy

NOVEMBRE 2015

Dimanche 1 novembre: Pharmacie CHABROLLES à Redessan
Dimanche 8 novembre: Pharmacie CARIAT & THOMAS à Rodilhan
Mercredi 11 novembre: Pharmacie BARBUSSE & ROCHE à Aramon
Dimanche 15 novembre: Pharmacie DUBOIS à Bellegarde
Dimanche 22 novembre: Pharmacie DUGAS-SALES & DUGAS à Caissargues
Dimanche 29 novembre: Pharmacie FERRAND CHEYSSIAL à Poulx

DECEMBRE 2015

Dimanche 6 décembre: Pharmacie FORICHON et PETIT à Bellegarde
Dimanche 13 décembre: Pharmacie GARNIER à Meynes
Dimanche 20 décembre: Pharmacie GUIRAUD & LAFITTE à Manduel
Vendredi 25 décembre: Pharmacie CARRETON à Bezouce
Dimanche 27 décembre: Pharmacie LAFITTE à Bouillargues

JANVIER 2016

Vendredi 1 janvier: Pharmacie LESAGE à Vers

L'état civil

au 3 août 2015

NAISSANCES

LAURENT Paul, né le 19.05.2015
ROUSSELOT Raphaël, né le 31.05.2015
DURAND Tom, né le 31.05.2015
MALLET Adrien, né le 01.06.2015
LOPEZ Eva, née le 03.06.2015
SETTI DE GERONE Valentine, née le 06.06.2015
SANTEUIL Louca, né le 10.06.2015
LHUILLIER Paul, né le 15.06.2015
MASARIE Cléo, née le 21.06.2015
DIDOUCHE Arthur, né le 02.07.2015
CATALANO Carmen, née le 04.07.2015
MARQUES Charlotte, née le 05.07.2015
BILLOTET Eïsa, née le 10.07.2015
BERTRON Juliette, née le 31.07.2015
BERTHOMIEU Léo, né le 01.08.2015
PARIS Manon, née le07.08.2015

MARIAGES

GHARAFI Samir et MAZOUZ Hind, le 22.05.2015
PITOU Éric et BOUNOUA Sabria, le 30.05.2015
GERVAIS Fabien et MENDOLA Vanessa, le 21.06.2015
RANC Florian et BARRY Anaïs, le 27.06.2015
ARINGHIERI Richard et ISSOGLIO Laurence, le 27.06.2015
SAURINA Guillaume et AYGLON Camille, le 27.06.2015
GUIOL René et DELENNE Eveline, le 04.07.2015
LYSIMAQUE Anthony et RUIZ Jennifer, le 11.07.2015
SERROUL Pierre et COLOMB Julie, le 18.07.2015
MESPLEDE Stéphane et CHRISTOL Julie, le 25.07.2015
BENMANSOUR Mohamed et BEZOTEAUX Marine, le 08.08.2015

DECES

PICCHI Raymond, le 18.05.2015
VAN-WETTEREN Maurice, le 04.06.2015
LO Rémi, le 14.06.2015
BERNARD Andrée épouse JAOUL William, le 18.06.2015
LAROUZIERE Michel, le 20.06.2015
DURAND Tom, le 20.06.2015
BENOIT Aline, le 07.07.2015
JAOUL Georgette veuve MOREA, le 28.07.2015
MARCOUX Geneviève veuve BAILLET, le 01.08.2015
MARTINELLI Michel, le 01.08.2015

RELAIS ADMINISTRATIF DES SECTIONS ALB
Secrétariat au parc Blachère, au 1er étage de la maison des associations, salle 13 : secrétaire administratif Cyril
tél : 09 83 02 88 37 - Email : alb30230@bbox.fr
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et uniquement par téléphone de 12h à 13h30.
Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire tout au long de l'année.
Adresse postale :
Amicale Laïque de Bouillargues
Parc Blachère - rue du Pont de la République - 30230 Bouillargues

Infos sur toutes les sections de l'ALB

Après le Forum des associations, toutes les sections sportives et socioculturelles de l'Amicale Laïque ont repris leurs activités. Plusieurs de nos sections ont recommencé leurs cours dans les locaux du parc Blachère : le soutien scolaire pour les collégiens, l'English Spoken/ Clown-Mime, l'atelier d'écriture et la GRS/ Danse / Gym Rest'en Form

La section céramique

Animée par Monique Rotin.Tél. 06 42 85 80 48.

La section écriture

Animée par Anne-Marie Garcia les premiers mercredis du mois au parc Blachère, salle 10 de 16h à 19h.
Tél. 04 66 20 02 28.

Accompagnement scolaire et éducatif (pour collégiens)

Sous l'égide de professeurs constituant l'équipe éducative.
⇨ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 1er groupe de 17h15 à 18h et 2e groupe de 18h à 18h45. 6e et 5e : salle 10 au 1er étage de la maison des associations, parc Blachère et 4e et 3e : cantine du centre aéré, parc Blachère.

English spoken / Clown-mime

Professeur : Brian Stavechny - Tél. 06 77 50 13 57.
Mercredi de 14h à 20h (enfants débutants, avancés, adultes) et jeudi de 18h à 20h. Cours au 1er étage de la maison des associations du parc Blachère, salle 9.

Informatique (pour seniors)

Professeurs : MM. Bertrand et Monier. Tél. 06 13 53 13 94. Mercredi après-midi à la salle informatique de l'école primaire Marcel Pagnol.

Écrins d'art

Atelier de peinture dirigé Mme Garcia, tél. 04 66 20 02 28, le lundi de 14h à 16h30, salle 10 du parc Blachère.

Karaté / Body-Karaté / Self-défense

Tél. 06 83 06 82 31 (professeur)
ou (dojo) :Tél. 04 66 20 30 67. Les cours sont dispensés par Érick Millet 4e DAN au dojo mardi et jeudi à partir de 17h15 jusqu'à 22h, le vendredi de 20h30 à 22h et samedi matin de 10h à 12h. Inscriptions : mardi et jeudi au dojo de 18h à 19h30.

Judo

Professeur : Paul Sabatier 5e DAN
Tél. 06 30 25 61 29 (professeur).
Lundi et vendredi entre 17h15 et 20h15 au dojo de Bouillargues. Inscriptions : lundi et vendredi au dojo de 18h à 19h30.

Aïkido

Professeur : M. Rotin - Inscriptions : Mme Rotin.
Tél. 06 42 85 80 48. Lundi de 20h15 à 21h30, mercredi de 20h30 à 22h et samedi 8h30 à 10h au dojo.

GRS / danse / gym Rest'en Form

Professeur : Agnès Imberdis. Inscriptions : M. Imberdis au 06 18 64 84 17. Horaires : voir avec le responsable. Lundi et jeudi au parc Blachère, mercredi au dojo.

Randonnées

Pour les horaires et lieux, voir avec la responsable Simone Boulet, Tél. 04 66 20 30 35.

Lutte

Professeur : Eric Ethève au dojo le samedi de 14h à 18h.

GYM

Gym et Nordica 160

Pour une rentréee sportive à 160… L'association Gym 160 et Nordica 160 s'adresse à toutes les personnes désirant se maintenir en forme.

Les professeures Marie et Agnès vous proposent :
gym tonique, abdos-fessiers, atelier cardio-training, body-sculpt, gym douce, techniques d'étirement et de relaxation, body balance, gestion du stress, stretching, séances spéciales dos, gym senior...cette activité est dispensée au parc Balchère.
Pour la saison à venir, Marie nous réserve une activité originale et inédite sur le village... **A venir tester.**
Possibilité selon vos envies pour une cotisation annuelle de pratiquer de 1h à 11h de gym par semaine.

Marie vous propose également **la Marche nordique,** c'est un sport complet qui fait travailler 90% des muscles du corps , et qui renforce le système cardio-vasculaire de plus cette activité se pratique en plein air.
Chacun peut progresser à son rythme dans une **ambiance sympathique**.
Nordica 160 vous propose deux jours de marche nordique le mercredi après-midi de 14h à 16h ou le samedi matin de 9h30 à 11h30.
Les inscriptions peuvent se poursuivre au début de chaque cours.

Horaires cours de gym

Lundi de 18h à19h et 19h à 20h
Mardi de 9h à 10h, 10h à 11h et 20h à 21h
Mercredi de 17h30 à 18h30
Jeudi de 9h à 10h, 10h à 11h, 19h à 20h et 20h à 21h en gym danse
Vendredi de 9h à 10h

Contacts :
Marie - 06 49 89 88 30
Présidente - 06 68 66 78 54
Secrétaire - 06 82 03 31 81
Trésorière - 06 74 41 39 04

DANSE

GRS danse

C'est dans la joie et la bonne humeur, que la GRS/danse et sa section REST'EN FORM ont clôturé la saison 14 /15, le samedi 20 juin avec leur spectacle de fin d'année sur le thème de la "fiesta".
Après une pause estivale, la saison 15/16 qui annonce de la nouveauté se prépare.
La GRS/danse accueille les enfants de 3 à 6 ans pour du baby gym et de l'initiation.
C'est à partir de 7 ans que l'enfant peut choisir de s'orienter vers la GRS, la danse ou les deux.
La section REST'EN FORM qui, a été créée la saison passée, accueille un public adulte pour des séances de gymnastique d'entretien, avec ou sans matériel léger (ballons, bâtons, haltères…). **Le tout dans la joie et la bonne humeur.**
La première grande nouveauté de cette année est l'ouverture de la section ZENERGY DANCE. Activité ouverte aux enfants à partir de 7 ans et aux adultes. Les ateliers proposés permettent notamment à travers le mouvement et la musique de "lâcher" les tensions et d'évacuer le stress. Accessible à tous, pas besoin de savoir danser, juste de se laisser aller au mouvement.

Pour tout renseignements, contacter le bureau au 06 18 64 84 17 ou 09 83 02 88 37
Le bureau de la section GRS DANSE et REST'EN FORM

DANSE

Ça bouge dans le “Cercle”

Pour tout renseignements,
Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la journée portes ouvertes et les inscriptions à l'année sur le ww.lecercledastorm.com ou par téléphone au 07 83 10 12 47.
Au plaisir de vous compter parmi nous.
Le Cercle, Chemin des canaux (à côté de Gamm Vert) 30230 Bouillargues

Après avoir accueilli des centaines de jeunes durant tout l'été le Cercle vous a donné rendez-vous le 12 septembre à 14h pour sa journée portes ouvertes

Un vaste programme vous a été proposé avec des ateliers gratuits, inscription sur place en danse hip hop, graffiti, beatbox.
Vous avez pu assister au cours de cet après-midi à des démonstrations diverses.
Cette journée a donc sonné le lancement de la saison 2015/2016, les cours ont débuté le 14 septembre.

Nouguier Ghislain

RUNNING

Du NOUVEAU en course à pied

Une nouvelle association sportive à Bouillargues, le RCBM : Running Club Bouillargues Métropole.

Une association sportive a été créée au mois de juin 2015. Son domaine, la course à pied (route et trail).
L'équipe dirigeante, qui se lance dans cette nouvelle aventure à Bouillargues est constituée de personnes motivées et passionnées. Le but premier de ce nouveau club, affilié à la FFA, est de réunir dans un esprit de convivialité et de simplicité toutes les personnes qui courent à Bouillargues et ses alentours quel que soit leur niveau, du simple débutant en passant par le coureur occasionnel et le régulier.
En effet, pour les entraînements, des groupes de niveau seront créés, accompagnés d'une personne pour les guider. Notre slogan : *“vivre ensemble la course à pied à Bouillargues”*. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet du club www.rcbm.eu.

MODANCE

ZUMBA
- Mardi : 12h30/13h30 (parc Blachère salle N°3 - Bouillargues)
- Mardi : 19h30/20h30 (salle le cercle chemin des Canaux - Bouillargues)
- Mercredi : 20h30/21h30 (parc blachère salle N°5 - Bouillargues)
- Vendredi : 12h30/13h30 (parc Blachère salle N°3 - Bouillargues)
- Vendredi : 19h30/20h30 (salle le Cercle, chemin des Canaux - Bouillargues)
NOUVEAU : ZUMBA kids
- Mercredi : 13h15/14h (parc Blachère - Bouillargues)
NOUVEAU : CLASSIQUE / NEO CLASSIQUE adultes
- Mercredi 20h30-21h30 (parc Blachère salle n°3)
Plus d'info en cliquant sur j'aime sur notre page MoDance sur Facebook ou par mail : modance@outlook.fr

ARTS MARTIAUX

Les projets du club karaté

Pour tous renseignements voir notre site : http://alb-karate.clubeo.com/ Erick Millet 06 83 06 82 31

Beaucoup de projets pour cette rentrée de l'ALB Karaté de Bouillargues. Les cours enfants, adultes et ceintures noires ne changent pas, ainsi que les horaires des sections Self Défense et Body Karaté (du Karaté/fitness sur fond musical) qui l'année dernière ont doublé leurs effectifs.

Cette année une préparation aux compétitions sera mise en place par l'équipe enseignante, forte des résultats impressionnants de la saison dernière. L'équipe senior féminine, championne du Gard, championne de Ligue, vice championne inter régionale (en individuelles et par équipe) s'est en effet retrouvée aux championnats de France à Lyon contre des villes comme Nice, Marseille et Paris et a échoué au pied du podium face à des combattantes au palmarès international.

Sont déjà prévus au dojo huit stages d'experts et de style d'arts martiaux différents (combats, kata, karaté traditionnel , krav maga, kali escrima et taekwondo...), gratuits pour la plupart aux adhérents du Club... Comme chaque année depuis trois ans et c'est une belle reconnaissance pour le club, est attendu le 18 octobre la venue de l'expert fédéral Jean Pierre Lavorato, 9e dan et référence mondiale du karaté shotokan. Les autres dates étant encore à définir, le Club est en pourparlers avec plusieurs experts et entraîneurs nationaux reconnus. Sur l'agenda du club est également prévue l'organisation d'une compétition départementale et d'une soirée dansante...

Erick Millet

JUDO du dojo

Le compte rendu sportif de l'année 2014-2015 et perspectvies…

Cette année la section judo a maintenu les effectifs de l'année précédente. Les résultats sportifs sont satisfaisants puisque Maël Uzan qui s'entraîne chez nous s'est classé troisième en minimes dans le département du Var.

En benjamin, Victor Granon a participé aux sélections départementales, mais n'a pas pu se classer, quant à Maxime Crochet il s'est classé deux fois troisième en département décrochant une sélection pour les championnats régionaux benjamin. Ces résultats sont encourageants pour le club et les élèves.

En ce qui concerne le professeur de judo, Paul Sabatier 5e dan de judo, diplômé DEJEPS, il a participé en juillet au stage de Patrick Roux (entraîneur de l'équipe de Russie féminine) à Montpellier et en août au stage international de Go Tsunoda à Cambril en Espagne, afin de préparer la saison 2015-2016 dans les meilleures conditions.

Nous avons été présents au forum des Associations au parc Blachère le 5 septembre et nous vous donnons rendez-vous au dojo pour les portes ouvertes du club le lundi 7 septembre , les entrainements reprendront le lundi 14 septembre.

Nous vous attendons très nombreux.

À bientôt.

Maurice ILLOUZ
Président de l'ALB

Une rentrée chargée pour les boulistes

Après les deux premiers jours en concours officiels réservés aux licenciés qui ont réuni 350 joueurs, la boule bouillarguaise a démarré 6 jours en compétitions ouvertes à tous.

Maxime Gabriel

Le jeudi, une nouveauté imaginée et proposée par le président à savoir un concours ouvert à tous en soirée et dans les arènes inoccupées ce jeudi soir de la fête.

En partenariat avec l'association des fêtes de Bouillargues pour le financement et le club taurin pour la buvette, ce mini concours familial a reçu des encouragements avec une honorable participation de 66 joueurs dont pas mal de néophytes qui ont pu s'exercer sur les pistes de jeux prisées des "bious".

Les 22 triplettes en ont décousu jusqu'à 1h30 sans réels vainqueurs et vaincus, mais avec surtout le plaisir d'avoir passé une soirée en s'amusant. La piste était remplie au 3/4 par trois générations de joueurs.

Les jeunes auront peut être trouvé là, une future passion alors pourquoi ne pas reconduire cette soirée l'an prochain?

Pour un cumulé de presque 800 joueurs pour cette semaine bouliste, les dirigeants sont satisfaits dans l'ensemble mis à part pour le souvenir Silvério qui sera en 2016, joué à pétanque à la place du jeu provençal par manque de compétiteurs pour cette discipline.

Malgré ce, c'est Marie Silvério associée à Jean Claude Guin qui ont remporté l'épreuve.

Cette dernière est remerciée pour l'aide dans l'organisation de cette journée.

Vainqueurs et finalistes souvenir silvério 2015

AGENDA

Tous les mercredis après-midis jusqu'à mi-novembre pour les tournois sociétaires

- **Vendredi 25 septembre doublette mêlée (sans licence). Dotation 80€**
- **Samedi 26 septembre 1 ou 2 ou trois joueurs au choix (sans licence). Dotation 80€**
- **Dimanche 27 septembre pour le souvenir Roger Dupin (licenciés uniquement). Dotation 400€**
- **Dimanche 11 octobre doublette catégorie Promotion (licenciés uniquement). Dotation 200€**

SEPTEMBRE > DÉCEMBRE 2015

AGENDA CULTUREL

Spectacles
Expositions
Cinéma
Rencontres
Ateliers
Musique
Lectures

SEPTEMBRE 2015

5 septembre : Forum des associations au parc Blachère de 10h à 15h
Remise des récompenses sportives
6 septembre : Bolsin taurin aux arènes municipales
10 septembre : Ciné-club à 20h à la Bergerie
12 septembre : Après-midi dansant association "Tout pour le Jazz" à la Bergerie
13 septembre : Vide grenier de l'association "Au petit bonheur" au profit du Téléthon place de l'Europe et parc municipal
24 septembre : Cérémonie au monument aux morts
27 septembre : Salon du livre organisé par la mairie 4e édition de "Lire en Costières"
Du 25 au 27 septembre : Fête des vendanges organisée par l'AFB

OCTOBRE 2015

4 octobre : Vide Grenier de l'association "Grand Clary" place de l'Europe et parc municipal
6 octobre : Don du sang à la Bergerie
10 octobre : Novillade / Embestida aux arènes municipales
13 octobre : Conférence ARCOPRED
15 octobre : Goûter CCAS à la Bergerie
15 octobre : Ciné-Club à 20 h à la Bergerie
16 octobre : Spectacle Agglo "Le cabaret du pire" à 20h45 à la Bergerie
17 octobre : Bal OSCO à la Bergerie
24 octobre : Soirée Boule bouillarguaise à la Bergerie
Du 29 octobre au 1er novembre : Bourse aux vêtements CSC à la Bergerie

NOVEMBRE 2015

6 novembre : Loto Sun ALB à 18h à la Bergerie
7 novembre : Loto APEL Charles Péguy à la Bergerie
8 novembre : Jazz après-midi dansant à la Bergerie
11 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts
11 novembre : Loto FNACA à 17h30 à la Bergerie
13 novembre : Loto La Boule bouillarguaise à la Bergerie
15 novembre : Loto Coutumes et Tradition à 17h30 à la Bergerie
19 novembre : Ciné-Club à 20 h à la Bergerie
21 novembre : Loto Téléthon à 18h à la Bergerie
22 novembre : Loto Amicale du personnel communal à la Bergerie
Du 26 au 29 novembre : Marché de Noël CSC à la Bergerie

DÉCEMBRE 2015

5 décembre : Téléthon au parc Blachère
6 décembre : Election régionale
13 décembre : Election régionale
11 décembre : Concert de musique classique à l'église
17 décembre : Ciné-Club à 20 h à la Bergerie
20 décembre : Repas des Aînés à la Bergerie
22 décembre : Association handicapés à la Bergerie
27 décembre : Loto École taurine à 17h30 à la Bergerie

Bouillargues en Costières